



Sommaire

- p.2** Éditorial *par Claude SIMON*
- p.3** Message pour la journée de la déportation
- p.3** L'Amicale était présente
par Armelle QUERBOUET
- p.4-5** Commémoration des rafles de mars 1943 : Nancy et Villeurbanne
par Chantal et Patrice LAFAURIE
- p.5-7** Figures autrichiennes
par Armelle QUERBOUET, Jean-Louis ROUSSEL et Daniel SIMON
- p.7-8** Les femmes de Romainville
par Caroline ULMANN et Daniel SIMON
- p.9** Chronique de l'expo
par Christophe LENOIR et Danyèle RÉGERAT
- p.10** Éloges funèbres : deuxième impression
par Claude SIMON et Laurent Meyer
- p.10-11** 81^e anniversaire de la libération du Loibl et fiche d'inscription au voyage
- p.12-16** Notre conseil d'administration du 28 mars *par Laurent MEYER*
- p.17-18** Budget 2026, compte de résultat 2025
- p.19** Annexe comptable 2025
par Jacques LECOUTRE
- p.20-21** Réunion des Comités internationaux et Déclaration de La Haye
par Jean-Louis ROUSSEL
- p.21-23** UAMCN et FMD : des liens en reconstruction *par Daniel SIMON*
- p.24** Intelligence artificielle : « Alerte aux ombres » *par Claude SIMON*
- p.25** Expo, spectacle *par Claude SIMON*
- p.26-28** Actualités autrichiennes dans la presse et avec la communauté française
par Alexander MORASS et Nathalie LÖFFLER
- p.28-29** Mauthausen dans la presse espagnole
par Nathalie SERRA
- p.30** Dans la presse mémorielle
par Claude DUTEMS
- p.31** Départ et recrutement
par Danyèle RÉGERAT
- p.31** Carnet de l'Amicale
par Ildiko PUSZTAI
- p.32** Histoires : Fragments sur la déportation de Maurice Fort *par Claude SIMON*

NOS RENDEZ-VOUS

26 avril

Journée de la déportation

5 mai

Ravivage de la flamme
sous l'arc de Triomphe

7 au 12 mai

Voyage du 81^e anniversaire
de la libération du camp

11 au 14 juin

Voyage au Loibl/Ljubelj

Prochain bulletin : juillet 2026

Ciels contrastés sur le paysage des camps



Photos Amicale de Mauthausen



Photo Amicale de Sachso

Décès d'André Lassague

Nous cheminions ensemble depuis des décennies. Il avait devancé la plupart d'entre nous dans les activités de mémoire de la déportation. Né le 3 mars 1943, il était orphelin depuis le 17 mars 1944, date de la mort de son père à Sachsenhausen.

Il fut un militant inlassable, aussi modeste que déterminé. Il trouva sa place partout où il pensait être utile : à l'Amicale de Sachso, dont il était secrétaire général depuis longtemps, et aussi comme trésorier du Comité international, et dans d'autres organisations : FNDIRP, FMD, AFMD (dont il était président honoraire), et bien sûr à l'UAMCN, où il offrait ses connaissances des rouages et des enjeux. Donnant la priorité à ce qui rassemble. Il portait toutes les valeurs de la Résistance, et toutes les souffrances de la déportation. Il avait renoncé au « pèlerinage » d'avril 2026 à Sachso. Mais il aura contribué à sa préparation jusqu'au jour même de sa disparition, le 9 avril **DS**

Qu'elle soit vécue comme spontanée, intempestive, ou consciente, volontaire voire délibérée, qu'elle soit conçue comme un devoir, un rituel, une routine, une passion ou un passe-temps, l'activité de la mémoire tient d'un ressaisissement : d'un coup on est rappelé à une autre dimension qui dédouble l'existence. On est repris par du temps pourtant passé, et on se ressaisit soi-même, peut-être même qu'on se redresse, comme attentif à des voix, des visages, des signes et des enjeux qui nous dépassent parfois, et nous déconcertent. Et s'agissant d'une mémoire traumatique, collective, politique et éthique comme celle qu'entretient notre Amicale, ce ressaisissement est à la fois violent et fragile, actif et passif : serons-nous à jamais tenus par ces scènes tragiques, ces images effroyables, ces histoires invraisemblables dont presque plus personne aujourd'hui n'est directement porteur, et dont nous sommes des dépositaires obligés, consciencieux ou oublieux ? Nous ne sommes certes pas des « témoins » de témoins, mais nous sommes pourtant des mémoires vives de mémoires à vif.

Chaque printemps sont ainsi réactivées, à notre insu ou selon d'étranges pulsions, des scènes d'autres printemps : les grands convois d'avril 43 et de mars et avril 44, les évacuations puis les libérations de 1945, qui condensent, dans notre mémoire de second degré, certains des aspects imaginables de l'enfer concentrationnaire. Chaque année, tournant nos pas ou nos pensées vers l'Autriche, nous nous inquiétons du temps — étonnamment pluvieux ou incroyablement ensoleillé — qu'il fera pour les cérémonies ; et nous y accommoderons notre humeur en pensant plutôt aux rescapés ou plutôt aux naufragés. Paysage mental : la mémoire est activité du présent, à quelque moment qu'on en soit ressaisi.

Ce bulletin, lui aussi périodique, voire cyclothymique, a ses phases : au printemps et à l'automne il prépare des événements importants (voyages, cérémonies, assemblées générales) à l'été ou en hiver, il prend un peu d'épaisseur pour en rendre compte aussi précisément que possible, ne serait-ce qu'à l'intention de celles et ceux qui n'ont pu y assister. Ce printemps-ci, la forte année du 80^e anniversaire nous a laissés un peu essoufflés en raison des efforts de tous ordres consentis, des projets encore inaboutis, des envies contradictoires de mener à bien des travaux restés en souffrance, des remises en ordre programmées et retardées, et des imprévus qui ont changé la donne. En quelques

pages prudentes, ce bulletin fait le point, comme notre Conseil d'administration l'a fait fin mars en quelques heures compressées (voir p. 12-16).

Mais la vie de l'Amicale demeure d'une incroyable variété, que ses adhérents inventent ou traitent à mesure. La mémoire de Mauthausen, pourrait-on croire, déborde de partout, et l'Amicale s'efforce de suivre le rythme, parfois de pousser à la roue, au moins d'être présente, avec sa voix, son drapeau, ses fleurs, ses initiatives et ses discussions sans fin où pourtant on ne ressasse jamais. Parfois aussi elle se résout à n'assurer que l'essentiel — le minimum ? Or, ce printemps, de multiples changements sont à l'œuvre : des relations nouvelles se profilent dans le monde de la déportation en France et en Europe, des projets germent, périclitent parfois mais parfois s'épanouissent, et notre Amicale, qui a la chance de pouvoir se renouveler, n'en manque pas (voyez pp FMD, voyages, site, édition). Les bonnes idées et les bonnes volontés manquent moins que les énergies bien coordonnées : la mise en musique est prenante, difficile, usante*, et notre domaine demeure particulièrement sensible, voire périlleux.

Ces derniers mois nous donnent à foison des preuves que n'ont pas disparu les grands maux qui ont menacé notre pays et le monde et qui, de 1933 à 1945, ont humilié et englouti les déportés parmi des dizaines de millions de victimes humaines. La vie de nos contemporains, les valeurs qui les rattachent aux générations ainsi sacrifiées, celles mêmes qu'exaltait le Serment de Mauthausen, et l'avenir pacifié qu'il esquissait, tout cela semble basculer sous nos yeux dans un chaos — irrépressible ? C'est bien le temps de se ressaisir.

Claude Simon

Le CA du 28 mars a accédé à ma demande d'être remplacé aux fonctions de président, pour des raisons privées. Comme président démissionnaire, j'assurerai toutefois les responsabilités administratives et juridiques le temps que le CA ait organisé la future direction.

Message pour la journée de la déportation

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation (Loi n° 54-415 du 14 avril 1954).

Dimanche 26 avril 2026

Le dernier dimanche d'avril, notre nation est appelée à rendre hommage aux victimes et héros de la déportation disparus dans les camps de concentration et les centres d'extermination nazis. La mort par le gaz, le travail forcé, la faim, la soif, les sévices de toutes sortes : tel était le traitement infligé à tous ceux que les nazis considéraient comme des ennemis du Reich en raison de leur engagement dans la Résistance, de leurs choix politiques, de leurs convictions religieuses, de leur mode de vie, ou même sans raison particulière pour toutes les victimes des rafles.

Lorsque les armées alliées entrèrent dans les camps, elles ont été confrontées à l'horreur de l'enfer concentrationnaire. Parmi les milliers de cadavres qui jonchaient le sol, des survivants erraient parmi les décombres, regards vides, corps décharnés : des enfants, des femmes et des hommes dont l'identité avait été retirée pour mieux les avilir. Il s'agissait d'une entreprise systématique de déshumanisation poussée à l'extrême jusqu'à la pratique d'expériences pseudo-médicales par des médecins nazis sans aucun scrupule.

Malgré l'avancée des forces alliées sur tous les fronts, le III^e Reich n'a pas renoncé à son dessein mortifère. Il ordonne l'évacuation des survivants des camps qui se transforme en d'impitoyables Marches de la Mort.

Les déportés qui sont revenus de cet enfer ont vécu un retour difficile à la vie et à la liberté. Mais, fidèles aux serments prêtés à leurs camarades disparus, les survivants ont, malgré leurs propres traumatismes ou la difficulté d'être crus, pris le chemin courageux du témoignage.

Au moment où les derniers déportés nous quittent, la remémoration de leurs engagements et de leurs sacrifices doit continuer d'être un rempart contre l'ignorance, l'oppression et l'antisémitisme. Aujourd'hui se jouent de nouveaux équilibres mondiaux dans des rapports de force anxiogènes, et le combat des déportés, attachés au respect

du droit international porté par le tribunal de Nuremberg, ne doit pas rester vain.

La mémoire de la déportation s'inscrit dans le patrimoine immatériel de l'humanité en ce qu'elle a de plus sombre, aussi sa transmission se veut-elle un acte de confiance à l'égard des jeunes générations dont la conscience et la responsabilité doivent permettre de garantir les valeurs civilisatrices de paix, de liberté, de dignité pour tous.

*Ce message a été rédigé conjointement par
La Fédération Nationale des Déportés et Internés,
Résistants et Patriotes (FNDIRP),*

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD),

*L'Union Nationale des Associations de Déportés
et Internés de la Résistance et Familles (UNADIF
- FNDIR)*

L'Amicale de Mauthausen était présente :

– le 26 janvier 2026 dans la salle capitulaire de l'École du Val-de-Grâce pour la cérémonie des vœux au monde combattant de Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.



Photo ECPAD

– le 27 janvier, date anniversaire de la libération d'Auschwitz, à l'ambassade d'Autriche pour la soirée de commémoration dédiée à la mémoire des Roms, autour de la famille Stojka (p. 5)

Armelle Querbouet

Commémoration des rafles de mars 1943 : Nancy...

Nancy, 5 mars 2026

Les 2 et 5 mars 1943, des centaines d'hommes sont raflés par la Gestapo au centre-ville de Nancy. 132 sont déportés, 32 vers les cinq camps d'Auschwitz, Neuengamme, Buchenwald, Sachsenhausen et Aurigny, 100 à Mauthausen par le premier grand convoi d'avril 1943 depuis Compiègne.

Pour le 83^e anniversaire des rafles, la Ville de Nancy, et les associations de mémoire, dont notre Amicale, ont rendu hommage à la mémoire des victimes des rafles des 2 et 5 mars 1943. Comme chaque année, l'hommage se caractérise, grâce à la coopération avec l'Éducation Nationale, par une forte présence des jeunes, près de 400, venant de treize établissements scolaires : lycéens, collégiens, écoliers, et pour la première fois une douzaine d'élèves-professeurs. Ces jeunes avaient été préparés par la venue dans les classes des militants des quatre associations organisatrices, UNADIF, FNDIRP, Amicale de Sachsenhausen et notre Amicale.

Le 5 mars dernier, les participants, jeunes et adultes, ont été accueillis par le conseil municipal de Nancy dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville où leur a été remis un livret - très apprécié - de 20 pages élaboré par les quatre associations. Ensuite, depuis la Place Stanislas, les guides militants ont conduit quatorze groupes dans un parcours mémoriel sur différents sites identifiés comme lieux des rafles ; à chaque étape, le guide a exposé les faits qui ont eu lieu à cet endroit et des jeunes collégiens et lycéens ont lu les témoignages de déportés revenus.

La matinée s'est terminée par une cérémonie au cœur du quartier victime de la rafle du 5 mars 1943. En présence des autorités civiles et militaires, de Stéfán Lewandowski survivant de Mauthausen et Gusen, et pour la troisième fois, de Mathias Lins consul général d'Autriche à Strasbourg, les jeunes ont évoqué le parcours de plusieurs raflés de mars 1943. D'abord les élèves du collège Guynemer ont parlé du destin de six Algériens du quartier de leur collège : parce que Nord-Africains, ils furent séparés à Compiègne des autres raflés et déportés au camp de concentration dans l'île anglo-normande d'Aurigny. Puis un élève du lycée Loritz a fait le compte-rendu des travaux

de recherche de sa classe sur le destin du plus jeune raflé, Robert Nathan, élève de son lycée : transféré de Compiègne à Drancy comme deux autres raflés, il est mort à Auschwitz. Enfin, les élèves du lycée Poincaré ont évoqué, à travers le témoignage de Robert Barty —un autre raflé de Nancy—, le destin de Hubert Sarazin renvoyé en février 1944 du camp annexe de Zipf au Revier du camp central où il est décédé à 19 ans.

Extrait du témoignage de Robert Barty lu par les lycéens à la cérémonie : « Et puis comme cela se pratiquait périodiquement, le 7 février 1944 les S.S. décidèrent de vider l'infirmerie : les plus malades partant à Mauthausen et les quelques convalescents retournant au travail. Je fus sélectionné pour le travail, Hubert désigné pour Mauthausen. Nous nous sommes quittés en pleurant, sachant très bien, lui et moi, que nous ne nous reverrions plus jamais. »

Après la cérémonie, le consul d'Autriche et notre Amicale ont été reçus par le proviseur du lycée Poincaré. Parce qu'en avril 1943, quatre élèves du lycée raflés le 2 mars furent déportés à Mauthausen (trois au Loibl, le 4^e à Wiener Neustadt, Zipf et Linz III). Parce qu'en janvier dernier, le lycée a rendu hommage à Stéfán Lewandowski, grand témoin de la Résistance et de la Déportation. Et aussi parce que l'Amicale à Nancy soutient un projet d'échange du lycée avec l'Autriche.

Chantal et Patrice Lafaurie

Liens vers le livret, l'album commémoratif et le lycée Poincaré :

<http://www.memoiresdenancy.fr/la-revue-de-presse-des-eleves>

<https://lycee-poincare.fr/accueil-de-monsieur-le-consul-dautriche-au-lycee-le-5-mars-2026/>



Photo Ville de Nancy

À Villeurbanne, dans le Rhône, en souvenir de la rafle du 1^{er} Mars 1943, comme chaque année depuis des décennies, des gerbes ont été déposées le 1^{er} mars 2026 devant le monument qui évoque clairement l'escalier de la carrière de Mauthausen : en effet, les raflés déportés ont pour la plupart été envoyés à Mauthausen, par les deux convois Meerschaum d'avril.

Il faut noter que cette année le monument, implanté dans un petit square en retrait du trafic piéton depuis une quarantaine d'années, a été déplacé sur la place Grand Clément devant l'ex-Café Jacob, dans lequel les raflés avaient été regroupés par les SS, et qui est devenu une agence bancaire avec une plaque commémorative. Cette nouvelle implantation du monument sera beaucoup plus visible par la population villeurbannaise. De quoi réjouir les descendant(e)s des déportés du 1^{er} mars 1943.

En présence des officiels locaux (maire, député, préfète, ...) les adhérents de l'ADIRP 69, emmenés par leur président Bernard Florent et leur porte-drapeau, ont déposé une gerbe (Rose-Marie Mallafré-Rueda et Alain Sanchez), prononcé un discours (Pierre Castellano). Étaient ainsi présents :

- Rose-Marie Mallafré-Rueda, fille de Jean Joseph Mallafré, matricule 4983
- Jean-Pierre et Claude Ripoll : fils et belle-fille de Roger Ripoll, matricule 28487
- Michel et Pierre Castellano : fils de Roger, matricule 26334

Alain Sanchez : fils de Camille Sanchez, matricule 28515

Correspondances d'A. Sanchez et J-P Ripoll



Photo Jean-Pierre Ripoll

Le 27 janvier 2026, *Journée internationale de la mémoire des victimes de l'Holocauste*, l'Ambassade d'Autriche (Mme Barbara Kaudel-Jensen) et le Forum Culturel Autrichien (Mme Julia Thallinger) ont dédié la soirée à la mémoire des Roms¹ avec des artistes de la famille Stojka : un concert par Harri Stojka et Claudius Jelinek ; la lecture de textes de Johann Mongo Stojka et de Ceija Stojka ; la présentation d'œuvres plastiques de Ceija Stojka.

Les membres de la famille Stojka étaient des marchands de chevaux roms, issus des Lovara. En 1938, à partir de l'Anschluss, ils sont obligés de se sédentariser. Sur les 200 membres de la famille, seuls six ont survécu au génocide des Roms. Parmi eux Johann, son frère Karl et sa sœur Ceija.

Johann Mongo Stojka est né le 20 mai 1929, sous un arbre, à Guntramsdorf, là où se trouvait la caravane de la famille. Après la déportation de son père à Dachau le 20 janvier 1940 et son assassinat au château de Hartheim en 1943, Johann, le fils aîné, devient le doyen de la famille. Le 3 mars 1943, la famille (la mère Sidonie et 5 enfants) est arrêtée et enfermée à la prison *Rossauer Lände* (Vienne) et, fin mars, elle est déportée et tatouée à Birkenau dans le camp tzigane. En septembre 1944, âgé de 14 ans, Johann est déporté du camp d'extermination d'Auschwitz vers le camp de concentration de Buchenwald. Il réussit à se procurer un petit carnet et un crayon et commence à consigner ses expériences sous forme de poèmes². Johann et son frère Karl sont libérés le 23 avril 1945 lors d'une marche de la mort par les troupes américaines. Il fonde une famille, devient marchand de tapis orientaux et collectionneur d'art réputé à Vienne. Dans son autobiographie *Papierene Kinder (Les enfants de papier)*, il parle des lettres que son père envoyait de la prison et du camp de concentration. Il condense ses souvenirs, nous guidant à travers les chapitres les plus sombres de l'histoire autrichienne.

La musique devient aussi pour lui un moyen d'expression de liberté et de renouveau. Avec son fils Harri Stojka, il enregistre les albums *Amari Luma* 1994 (*Notre monde*) et *Newi Luma* 1997 (*Nouveau monde*).

Figures autrichiennes

Johann Mongo Stojka décède le 16 mars 2014 à Vienne.

Harri Stojka, musicien de jazz très connu, était présent avec son ami Claudius Jelinek pour un concert.

Ceija Stojka est née le 23 mai 1933 en Autriche. Elle a 10 ans quand elle est déportée avec sa mère et d'autres membres de sa famille à Auschwitz Birkenau, puis transférée à Ravensbrück et à Bergen-Belsen. Après la libération, elle revient à Vienne où elle vend des tapis et des tissus en porte-à-porte. En 1988, à l'âge de 55 ans, elle se lance dans un important travail de mémoire. Bien que considérée comme analphabète, elle écrit plusieurs ouvrages entre 1988 et 2005 ; elle est la première femme rom rescapée des camps de la mort à témoigner de son expérience concentrationnaire, contre l'oubli et le déni et contre le racisme ambiant. À partir des années 1990, elle se met à peindre et à dessiner et y consacre tout son temps jusqu'à son décès le 28 janvier 2013 à Vienne.

L'essentiel de son œuvre est découvert de manière posthume.



Ses tableaux *Garder les yeux ouverts* ont été exposés à la Galerie Gaillard à Paris et le sont au musée des Beaux-Arts & d'Archéologie de Besançon jusqu'au 21 septembre 2026.

Armelle Querbouet

¹ 500 000 Roms ont été assassinés sous le régime nazi.

² Ce n'est qu'en 2024 que les poèmes ont été découverts à *L'Imperial War Museum* de Londres.

« La revue *Austriaca* (1975-2025). Bilan et perspectives. Cinquante années de recherches croisées entre la France et l'Autriche ». 5 et 6 février 2026. Université de Rouen.

La figure de Felix Kreissler était la référence tutélaire de ce rendez-vous de spécialistes.



L'Autriche, et non les « études germaniques », comme il est plus courant de repérer des manifestations. C'est cet homme qui a fondé les études autrichiennes en France, dans les années d'après-guerre. Rappelons qui il était. Né en 1917, mort en 2004, il était issu de la petite bourgeoisie juive de Vienne. Militant communiste en 1934 (l'année troublée de l'austrofascisme, et de l'assassinat du chancelier Dollfuss), il émigre en France en 1937. Il a pris ses distances avec le judaïsme. Il s'engage dans la Résistance, dans la mouvance de la MOI, participe à « l'audacieux défi du Travail anti-allemand »¹. Arrêté en mars 1944, il est déporté à Buchenwald. À la libération, il retourne à Vienne, mais revient à Paris, et y commence à Rouen en 1959 une carrière universitaire. Il est naturalisé une seconde fois : la première, c'était sous son nom de clandestinité.

L'ouverture du colloque fut confiée à Julia Thallinger, directrice à Paris du Forum culturel autrichien, que nous avons retrouvée avec

Les femmes à Romainville

bonheur. La première intervenante fut Françoise Kreissler, sinologue en fonction à l'INALCO, qui évoqua le parcours et les archives de son père.

Les organisateurs de ces journées étaient Jean-Numa Ducange, historien spécialiste de l'Autriche (il est conseillé de suivre ses publications !), co-rédacteur en chef d'*Austriaca*, et Jacques Lajarrige, co-directeur de la revue, Université de Toulouse Jean-Jaurès.

On ne fera pas ici une recension des interventions savantes qui ont empli ces journées, sans auditoire autre que les intervenants eux-mêmes...et deux membres de notre Amicale. Y furent abordés principalement, par des auteurs de thèses ou thèses en cours, des pans mal connus de l'histoire politique de l'Autriche au XX^e siècle et de ses voisins : le catholicisme, les enjeux de la « neutralité » autour du chancelier Kreisky, l'austro-marxisme et Vienne-la-Rouge, « les pays tchèques », « le compromis introuvable » de l'Autriche-Hongrie.

Brassage roboratif, parfois en langue allemande, dont les contenus parfois nous échappent, même en français, mais qui attestent la complexité d'une aire politico-culturelle que nous fréquentons beaucoup et connaissons si mal. Nous avons reçu le meilleur accueil.

La première rencontre de l'Amicale avec les acteurs de ces recherches, ce fut, sauf erreur, à l'occasion de notre 39^e congrès, en 2002 à Rouen, le bon contact que nous avons eu avec Paul Pasteur, qui animait alors le CERA. Un peu plus tard, ce fut Jean-Marie Winkler.

Jean-Louis Roussel, Daniel Simon

¹ Titre d'un article qu'il signa pour le journal *Le patriote résistant* en octobre 2003 et reproduit dans le numéro 67-68 de la revue *Austriaca*, décembre 2008 - juin 2009, publié par le Centre d'études et de recherches autrichiennes, créé par Kreissler et hébergé à l'université de Rouen longtemps après son décès.

Le Mémorial national des femmes en résistance et en déportation, en projet depuis plusieurs années, à l'initiative des associations de mémoire de la Déportation, va enfin voir le jour avant 2030, au fort de Romainville, aux Lilas (Seine-Saint-Denis). (www.memorial-national-femmes-resistance-deportation.fr)

Romainville fut le premier camp allemand en France occupée de 1940 à 1944, camp de transit vers la déportation ou vers l'exécution au Mont-Valérien. De 1940 à 1944, 7 000 personnes dont 3 400 femmes furent internées à Romainville. Le 24 janvier 1943, le premier convoi de résistantes fut conduit à Auschwitz (« les 31 000 »). Sur les 8 000 Françaises déportées, plus de 3 600 sont parties de Romainville pour Ravensbrück.

Le Comité de pilotage s'est réuni à la Mairie des Lilas, le 27 novembre dernier, où fut présenté à la cinquantaine de responsables institutionnels et associatifs le « projet Grand Lilas », un nouveau quartier écologique et solidaire autour du Fort de Romainville. Les décisions, y compris financières, sont actées, entre le Maire de la ville, Lionel Benharous et le promoteur Cibex. Le directeur scientifique du projet est Thomas Fontaine.

La Ville des Lilas et le réseau du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne,



Extrait du dossier de présentation du projet

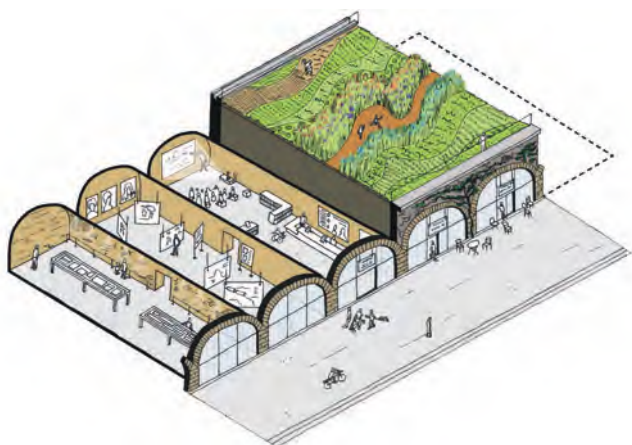
partenaires associés du projet, ont le soutien du conseil départemental de Seine Saint-Denis, du Rectorat de Créteil, et de l'ONaCVG. Les Casemates du Fort ont été inscrites à l'inventaire des Monuments historiques. Elles contiennent un trésor inestimable : les graffitis des internés sur les murs de la casemate 17, qui constitueront le cœur du Mémorial¹.

La programmation 2026 est déjà très active : pédagogie et animation hors les murs.

Un espace pédagogique, une programmation

Les femmes à Romainville

scientifique et culturelle, sont déjà en place, avec le rectorat de Créteil, sous la responsabilité d'Éric Brossard, professeur relais du projet, avec une résidence pédagogique et artistique au collège Marie-Curie des Lilas.



Extrait du dossier de présentation du projet

L'exposition « Des graffitis pour mémoire » présentée aux Invalides le 8 mars 2025, en préfiguration du Mémorial, est aujourd'hui disponible et itinérante. Pour la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le 8 mars 2026, l'exposition, produite par le Mémorial de Ravensbrück et consacrée aux « femmes de France » qui y furent déportées, est présentée jusqu'au 8 mai, au Mémorial des martyrs de la Déportation à Paris.

À Romainville, le 8 mars

Initiée sur le site il y a un an, une cérémonie a rassemblé quelque deux cents personnes dans l'enceinte du fort. Le protocole était à l'exacte mesure des lieux, terrain vague à peine débroussaillé, encombré de bâtisses militaires à l'abandon, et du public à la fois décontracté, familier du site et de son histoire, et en même temps porteur d'une mémoire vive incarnée. Les personnalités, la déambulation, au son d'un saxophone, et ponctuée de lectures de témoignages de femmes internées, finalement se forma un cercle devant un espace où, sur la terre à peine retournée, de nouveaux rosiers Ravensbrück furent plantés à côté de ceux qui l'avaient été l'an dernier. Il y eut les solides prises de parole du maire des Lilas, de Sabine Pésier,

co-présidente du mémorial, du préfet de la Seine-Saint-Denis, de Marie-France Cabeza-Marnet, co-présidente de l'Amicale de Ravensbrück.



Sur la photo, notamment le Maire des Lilas, Thomas Fontaine, Sabine Pesier et un saxophoniste — Photo Daniel Simon

L'homme-orchestre de l'événement était Thomas Fontaine, discrètement à la manœuvre à toutes les phases : établir les contacts entre les personnes, épandre le terreau et planter, tendre le micro, décider des haltes de lecture, remercier les participants. Et accompagner une visite privée de la casemate 17.

Le premier texte donné à entendre était signé de Félicie Charles (Suzanne Busson : elle préférait son 2^e prénom et portait le nom de son mari, résistant déporté mort à Mauthausen). C'est l'un des tout premiers récits d'une femme déportée *Dans les griffes nazies*, 1946 (réédité en 2014). Elle était institutrice, fut arrêtée en janvier 44, déportée à Ravensbrück. Dernier chapitre : «Vers l'extermination : Mauthausen ». Suzanne arriva le 7 mars à Mauthausen. Adolphe est mort à Gusen le 18 mars.

Caroline Ulmann, Daniel Simon

¹ Thomas Fontaine, *Les oubliés de Romainville, un camp allemand en France, 1940-1944*, Tallandier, 2005

Thomas Fontaine, Sylvie Zaidman et Joël Clesse, *Les graffitis de Résistants, sur les murs de Romainville*, Libel, 2012.

C'est à l'**Hôtel de Ville de Bois-Colombes (92)** que notre exposition, dans le cadre de son parcours en France et après être passée à Avignon, s'est arrêtée du 2 février au 3 mars. Sous l'impulsion de Christophe Lenoir, membre du bureau et du conseil d'administration et avec la participation de plusieurs membres de l'Amicale, le service des Archives de la Ville s'est démultiplié pour réaliser un événement autour de l'exposition proposée à l'ensemble des Bois-Colombiens.

Après un vernissage de l'exposition en présence du maire, du conseil municipal et des représentants de l'Amicale dont notre président Claude Simon, l'exposition s'est tenue en accès libre au sein de l'Hôtel de ville, mais également au travers de visites guidées assurées par Madame Deveaux, responsable du service des Archives de la ville. Ainsi, plusieurs centaines de personnes mais aussi l'ensemble des élèves des classes de 3^e des collèges environnants ont pu bénéficier d'une présentation de l'exposition mais également des parcours détaillés de huit Bois-Colombiens ayant été déportés à Mauthausen : Georges Auguste Chabre (travailleur réquisitionné), Jean Joseph Louis Duegou (résistant), Bernhard Eisenstein dit Bernard Rochefer (adolescent juif), Germaine Marie Heurtaux épouse Brunet (résistante), Maurice Charles Marie (résistant), Omer Louis Mosy (résistant), Georges Valliet (travailleur volontaire), Henri et Daniel Urbejtél (deux adolescents juifs arrêtés avec leur soeur Fernande Colette et leurs parents à leur domicile à Bois-Colombes en Février 1943).



Photo Mairie de Bois-Colombes

La mairie a également organisé une projection publique dans la salle du conseil municipal, du documentaire *Les Résistants de Mauthausen* suivi d'un échange du public présent avec la réalisatrice Barbara Necek, Daniel Simon et Christophe Lenoir.

La venue de notre exposition à Bois-Colombes couplée à l'investissement certain des services de la Ville pour l'accueillir et en faire la promotion, mais également du succès rencontré en termes d'affluence nous aura permis de tisser des liens avec la commune ainsi qu'avec des représentants de la région Ile-de-France, d'autres communes environnantes et deux des filles de Daniel Urbejtél présents lors du vernissage. Cela pourrait présager de futures actions avec ces autres collectivités ou tout simplement d'envisager le retour de l'exposition à Bois-Colombes pour de nouveau sensibiliser chaque génération de Bois-Colombiens à l'histoire singulière du camp de Mauthausen.

Enfin, aura lieu, lors des cérémonies du 8 mai 1945 à Bois-Colombes, la pose d'une plaque commémorative aux monuments aux morts de la ville situé près de la mairie, en mémoire des Bois-Colombiens victimes de la déportation.

L'Amicale de Mauthausen remercie vivement la ville de Bois-Colombes pour son accueil.

Christophe Lenoir

La Part visible des camps est toujours en mouvement, grâce à la mobilisation de nos adhérents et à celle de visiteurs qui s'emparent de notre exposition pour élaborer des projets dans leurs municipalités, dans leurs établissements scolaires.



Vous pourrez la voir à l'Hôtel de Ville de **Gien (Loiret)** du 27 avril au 28 mai, du lundi au vendredi de 14 h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Marseille l'accueillera dans les anciens locaux du journal *La Marseillaise* du 4 au 9 mai et elle retournera à **Nancy** dans des locaux maçonniques pour un mois,

à partir de la fin du mois de mai. Pour ces deux villes, adresses, horaires pourront vous être communiqués ultérieurement par notre secrétaire.

Il reste des disponibilités pour le dernier trimestre 2026, le calendrier 2027 se remplit, cinq projets en cours, n'attendez pas pour nous faire connaître votre désir d'accueillir *La Part visible des camps*.

Danyèle Régerat

Deuxième impression des Éloges funèbres

Voici des nouvelles récentes (et rassurantes) sur notre édition du *Recueil des Éloges funèbres prononcés au nom de l'Amicale*.

Le premier tirage, que nous avions un peu précipité pour pouvoir en disposer dès notre rendez-vous de Toulouse le 15 novembre dernier, s'est avéré contenir trop de fautes, au point de risquer de dévaloriser le geste d'hommage que nous voulions rendre à la riche histoire des rescapés qui fondèrent et firent vivre notre association pendant près de 80 ans.

Plusieurs membres du Conseil d'administration ont donc décidé de se cotiser pour faire réaliser à leurs frais une deuxième impression du texte, corrigé grâce à de nombreuses et très attentives relectures. C'est ce nouveau tirage qui sera désormais vendu au prix, annoncé dans notre bulletin de janvier, de 19,50 € (plus frais de port éventuels). Si vous avez déjà acheté la première impression, vous pourrez l'échanger contre la deuxième.

Puisse ce livre trouver le succès que mérite son intérêt comme hommage rendu à l'esprit des fondateurs de notre Amicale. **CS**

Une lecture du livre des éloges funèbres édité par l'Amicale

J'ai participé à l'édition par l'Amicale du livre des éloges funèbres, écrits entre 1959 et 2025 pour certains de ses membres. Pour cela j'ai lu les textes retenus, j'ai relu les textes dans leur première mise en page et je viens de les relire pour contribuer à une édition corrigée aussi parfaite que possible.

La première lecture a été en fait très difficile, car éprouvante. La succession de 83 vies, parce qu'achevées, a été très émouvante. Constaté parfois que l'auteur d'un éloge était lui-même le sujet de l'éloge suivant donnait une image de la fragilité extrême de la vie humaine et de son caractère éphémère.

Tous ces fragments de vie rapportés ainsi ont en commun la traversée de la déportation, le camp de Mauthausen — que cette période soit, ou non, mise en avant —, et l'Amicale.

L'ensemble des textes, courts ou longs, parfois multiples, formels ou moins formels, évoquent des personnes différentes, des époques différentes, et donnent une véritable idée de la vie de l'Amicale au

cours de ces décennies. Cela donne parfois envie d'en savoir plus sur les rapports entre les membres selon les époques, et sur les enjeux qui ont traversé l'Amicale en fonction aussi des évolutions du monde. Il est certain que pour cela les bulletins de l'Amicale constituent une source importante d'information.

Deux textes m'ont particulièrement touché — à la lecture et à la relecture encore. Deux textes différents, se rapportant à deux personnes différentes : l'éloge rendu à Henri Ledroit (p. 225) et le second texte prononcé lors de la réinhumation de

Francisco Boix (p. 293). C'est peut-être que, dans ces deux textes, je n'ai pas ressenti le formalisme nécessairement lié à ce moment si particulier. Écrire un éloge funèbre est, me semble-t-il, difficile, le prononcer presque impossible. Je ne sais pas ce qui s'est passé ces jours-là pour les deux auteurs, mais il m'est apparu qu'ils avaient laissé s'exprimer quelque chose de particulier dans le corps même des textes, les rendant, pour moi, extrêmement vivants et forts. Pour résumer ces éloges en un mot, l'un parle d'injustice, l'autre de solidarité. Et les deux de la grandeur de l'engagement de Francisco Boix et d'Henri Ledroit, si différents soient-ils.

Mais lire ce recueil c'est aussi honorer tous ceux qui n'y figurent pas et qui ont constitué l'Amicale au fil des ans.

Laurent Meyer

81^e anniversaire de la libération du Loibl

Du 11 au 14 juin, notre amicale sera présente en Autriche et en Slovénie pour les commémorations du 81^e anniversaire de la libération des camps du Loibl Pass qui auront lieu le samedi 13 juin.

La première journée du voyage sera consacrée à la visite des deux camps, de part et d'autre de la chaîne des Karawanken, le vendredi conduira les participants sur un lieu de la mémoire de la résistance slovène.

Un petit groupe est déjà constitué mais il reste encore des places pour accueillir les personnes désireuses de découvrir les camps du Loibl, de vivre ou revivre ce temps fort dans le calendrier de l'Amicale.

81^e anniversaire de la libération du Loibl Pass

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 30 AVRIL 2026

Voyage de commémorations et de rencontres du 11 au 14 juin 2026
à l'occasion du 81^e anniversaire de la libération des camps satellites du Loibl / Ljubelj

À remplir pour chacun des participants.

NOM : Prénom :

(Tels qu'ils figurent sur votre carte d'identité ou votre passeport)

Date de naissance :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone fixe : N°portable :

Adresse e-mail :

Avez-vous un lien personnel avec une personne déportée à Mauthausen ? OUI ☐ NON ☐

Son nom : Son/ses kommando(s) :

Son lien avec vous ?

Cette personne est-elle morte en déportation ? OUI ☐ NON ☐

Venez-vous au camp du Loibl Pass pour la première fois ? OUI ☐ NON ☐

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS DE MALADIE, D'HOSPITALISATION OU D'ACCIDENT PENDANT LE VOYAGE :

NOM : Prénom :

Téléphone domicile : Travail : Portable :

PROGRAMME :

Jeudi 11 juin : arrivée à Ljubljana à 13h50 - visite des camps sud et nord - installation et dîner à l'hôtel Gasthof Ratz, Kirschentheur 6, A-9162 Strau/Ferlach (Autriche).

Vendredi 12 juin : visite du Persmanshof, lieu de mémoire de la résistance slovène.

Samedi 13 juin : cérémonies du 81^e anniversaire de la libération des camps – rencontres.

Déjeuner à l'auberge du camp - recueillement au cimetière de Tržič – dîner à l'auberge Smuck.

Dimanche 14 juin : retour vers Paris (vol au départ de Ljubljana à 14h35).

À titre indicatif et à régler sur place :

Chambre individuelle/ nuit/ personne : 65 € - Chambre double/ nuit/ personne : 60 € (petit déjeuner compris)

Repas : à la carte, environ 20 €/personne

Location de la voiture : environ 80 €/personne pour les 4 jours

Les participants qui voyagent par avion devront arriver à l'aéroport de Ljubljana au plus tard le 11 juin par le vol de 13h 50 (départ de CDG à 12h)

L'Amicale se chargera de réserver l'hôtel et les voitures nécessaires.

Je souhaite une chambre individuelle ☐ Je souhaite une chambre double ☐ Je viendrai en voiture ☐

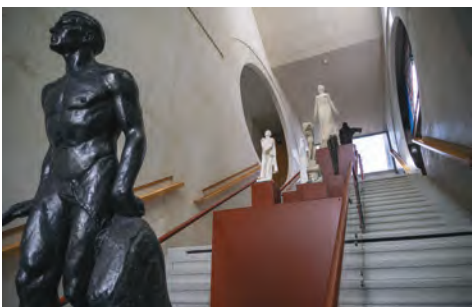
Si vous n'êtes pas membre de l'Amicale de Mauthausen, un supplément de 40 € vous sera demandé, valant une année de cotisation (l'Amicale y est contrainte, n'étant pas une agence de voyage).

AMICALE DE MAUTHAUSEN 31 boulevard Saint-Germain 75005 PARIS

Tél. 01 43 26 54 51 – e-mail : mauthausen@orange.fr

Conseil d'administration du 28 mars

Une première ? Samedi matin 28 mars, les membres du Conseil d'administration de l'Amicale étaient invités à se réunir dans l'amphithéâtre du Musée de la Résistance nationale (mRn) à Champigny-sur-Marne, juste au bord de la rivière. Le cadre architectural s'est avéré lui aussi bien agréable : le bâtiment organisé autour d'un escalier monumental



*Ci-dessus :
l'escalier
monumental*

*Ci-contre :
Dans l'une des
salles du musée*

*Photos
B.Obermosser*

est spacieux, partagé entre salles de travail (pédagogique notamment) et salles d'exposition modernes. Les installations fonctionnelles mises à notre disposition et notre accueil par l'équipe de M Ramdani, directeur administratif et financier, nous ont mis en bonne position pour une séance studieuse de trois heures.

Après le repas sur place, une visite des collections permanentes du musée était programmée pour l'après-midi, menée par M. Manuel Mingot Nicaise : les collections, évidemment centrées sur la naissance, le développement et les effets de la Résistance en France, mêlent systématiquement documents historiques et actes mémoriels (y compris artistiques) ; et les présentations, très claires, de notre guide, visaient systématiquement à contextualiser les éléments exposés, et à mettre (pour nous ?) l'accent sur les liens entre résistance et déportation. Le choix (forcément limité) des objets présentés est rigoureux, éclairant, équilibré. De sorte que même le public relativement bien informé que nous constituons a vite eu le sentiment qu'il pourrait découvrir ou approfondir bien des connaissances. Bref, une demi-journée utile pour l'Amicale. **Claude Simon**

Compte rendu du Conseil d'administration du 28 mars 2016

Le conseil d'administration s'est tenu le 28 mars à 10 heures dans l'amphithéâtre du Musée de la Résistance Nationale à Champigny-sur Marne.



Sur les 45 membres, à ce jour, du CA, 25 sont déjà présents. Le quorum étant à 23, le CA peut se tenir. Trois membres sont attendus et il y a 7 pouvoirs.

Le secrétariat de séance est assuré par Laurent Meyer.

Le Président ouvre la séance et précise le temps imparti à chacun des points de l'ordre du jour.



1 - Modifications de la composition du CA et du bureau

● CA :

7 nouveaux membres sont accueillis : Présents : Julia Nicolas, Anne Sterquel, Cécile Desseauve, Jacques Ténier, Nelly Tocqueville, Guy Dockendorf. Excusée : Nathalie Serra.

● Bureau :

– démission de Sylvie Ledizet et Danielle Carayon.
– proposition de nomination de deux membres, déjà engagés : Cécile Desseauve, Anne Sterquel.
– le président désigne statutairement les membres du bureau

– approbation à l’unanimité par le CA.

Le bureau est constitué de 26 membres actifs.

– Il faut ajouter à ces membres ceux de la commission de contrôle financier (ici présents).

Depuis un an, au moins 35 des 45 membres du CA ont une activité concrète au sein de l’Amicale. Et il faut compter environ 50 membres de l’Amicale

qui ont une activité bénévole : bulletin, en province, accueil de l’exposition, etc.

Question relative à Jacques Perrin: son activité liée à son expertise des comptes est essentielle et, à distance, il est très informé des activités de l’Amicale.

2 - Budget (Voir documents comptables annexés)

Pour 2026, les projections budgétaires prévoient des dépenses de fonctionnement de 74 200 € pour des recettes de 58 700 € soit un déficit de 15 500 €. (Le déficit global du budget prévisionnel est de 24 400 € à prendre sur les réserves.)

À noter, l’augmentation des charges locatives (+ 400 €)

Dans les activités ordinaires, en plus du bulletin (16 500 €), les voyages, l’AG, et le repas de l’amitié sont prévus à l’équilibre (dépense-recette) et la librairie légèrement bénéficiaire.

Dans les activités spécifiques, une subvention a été demandée pour la restauration des deux sites.

Pour l’accompagnement des scolaires, la subvention demandée à la CARAC a été refusée en 2025. Elle est reformulée pour 2026.

Pour la réédition des textes des *Éloges* une souscription reste ouverte pour que le coût soit nul pour le budget de l’Amicale (entre la souscription et la vente).

Un budget est prévu (11 500 €) pour la réédition des premiers textes écrits par des déportés 1945-1946.

À ce budget il faut ajouter l’activité des bénévoles : elle est globalement estimée et valorisée à hauteur de 85 000 €.



Discussion :



Concernant les travaux prévus à Gusen (15 000 €), il ne s’agit pas d’une subvention, mais d’une convention de prestation qui paye un « travail » : nécessité de changer de rubrique sur le tableau et passer de « subvention » à « prestation ».

Les demandes de subvention prévues au budget : Ville de Paris (10 000 €), CARAC (6 000 €) restent incertaines.

Parmi les cotisations, celles des anciens déportés (2) ont été budgétisées à 100 € au lieu, précisément, de 110.

Concernant l’activité des bénévoles, le tableau proposé (estimations) les ajouts et modifications sont souhaitées : par exemple l’activité de J-L. Vernizo concernant les demandes de recherches n’a pas été spécifiée. De même pour l’activité de l’exposition. Et l’activité de « restauration » du fichier des membres par Yves Noël. Ce document est intéressant car cette estimation de la valorisation de l’activité des bénévoles est souvent demandée pour les demandes de subvention, comme marque de dynamisme de l’association. Il s’agit ici d’une sous-estimation. Il est donc demandé de faire remonter à Jacques Lecoutre les observations, oublis, etc.

Vote sur le budget 2026 : compte tenu des modifications à apporter (projet Gusen, réédition des *Éloges*, cotisation des déportés).

Approbation avec deux abstentions

3 - Examen du Compte de résultats :

La commission de contrôle, composée de cinq personnes, a examiné les comptes : après

Conseil d'administration du 28 mars

vérification elle certifie l'exactitude et la sincérité des comptes. Elle souligne à nouveau l'érosion des réserves par un déficit répétitif.

Le compte de résultat fait apparaître pour 2025 un déficit de 6 891 €.

À noter : une augmentation des dons liée au 80^e anniversaire ; une augmentation des membres (740 contre 700 en 2024) — peut-être due en partie aux adhésions liées aux voyages, à la visibilité de l'Amicale. Voir si ces adhésions seront renouvelées en 2026.

Question de l'externalisation de la comptabilité : elle est liée au dépassement du seuil réglementaire de 75 000 € de recettes. Celles-ci restant inférieures à 153 000 €, le recours en plus à un expert-comptable n'est pas exigé. (Voir ci-contre l'Annexe comptable qui détaille les points importants).

La baisse des produits financiers est due en partie à la baisse des taux d'intérêt des livrets et à la difficulté de gérer les réserves de trésorerie au jour le jour.

Vote du compte de résultat 2025 :

Adopté à l'unanimité

4 - Informations sur les activités



• exposition :

L'exposition a été dupliquée, ce qui permet une meilleure gestion prévisionnelle. Elle sera en 2026 pendant un mois à Gien, à Marseille en mai et à Nancy fin août.

Beaucoup de projets en 2027 : les reports et les nouveaux. Les projets sont essentiellement élaborés à l'initiative d'adhérents de l'Amicale.

Question : faudrait-il ajouter un panneau à l'exposition qui présenterait l'Amicale ? Voir

comment il serait possible d'orienter les visiteurs vers le site de l'Amicale, sans oublier que l'exposition n'est pas une « création » de l'Amicale.

• voyages de l'Amicale

Pour le voyage de mai (7-12 mai) 120 lycéens sont attendus (Évreux et Altkirch), mais le voyage de l'Amicale ne comprend que 14 participants ce qui pose des problèmes logistiques (de car et donc de coût supplémentaire).

Pour le voyage de juin au Loibl, 4 inscrits.

Le voyage d'octobre reste à prévoir, avec la possibilité de passer par Dachau.

L'Amicale s'efforce de visiter les sites qui sont menacés de disparition et par là de soutenir les associations locales autrichiennes.

• voyages scolaires

Quatre idées à retenir :

– la régularité à entretenir,

– remercier les enseignants qui s'y consacrent, en les valorisant dans nos outils de communication : bulletin, réseaux sociaux,

– se rappeler de la difficulté d'organiser des voyages alors qu'il n'y a plus de « classes » en 1^{re} et terminale, les élèves ayant des parcours « individuels » ; et des difficultés de financement par les établissements.

– choix politique de l'Amicale : cela coûte et il faudra décider si on continue et, si oui, il faut prévoir la formation de membres pour accompagner les groupes scolaires.

• activités internationales

Lucien Grillet a remplacé Chantal Lafaurie au sein du CIM

Le CIM est un des Comités internationaux les plus actifs. Il a le projet de récupérer un espace dans le mémorial pour une exposition spécifique sur l'histoire du CIM (créé dès 1945). Il est de plus en plus sollicité par les autorités autrichiennes en charge du site pour accompagner la restauration des camps annexes notamment. Il participe à l'organisation des cérémonies.

Les Comités internationaux se rencontrent maintenant régulièrement ; cette année à La Haye. Il a été décidé de demander le classement des sites de camps au patrimoine de l'humanité (UNESCO). C'est au gouvernement de chacun des pays de

faire la demande. Pour le Struthof, c'est donc au gouvernement français de faire la démarche. Pour Mauthausen, l'ambassadrice d'Autriche en France étant la représentante à l'UNESCO, il y a bon espoir qu'elle soutienne cette demande.

- mise à jour de la communication

Pour la prochaine réunion du CA, il sera possible d'avoir des chiffres détaillés de fréquentation des divers outils (site, Facebook, LinkedIn). Plus de 2 000 suivis du compte Facebook.

La refonte complète du site a été suspendue mais une recherche d'amélioration, notamment visuelle, est en cours.

Penser à envoyer régulièrement à l'équipe des informations, comme les expositions, projets, bilans.

Pour le bulletin, s'interroger sur sa place par rapport aux autres outils de communication.

Note : il est demandé de préciser le « crédit » des photos transmises ou mises en ligne.

- UAMCN

L'UAMCN a été reçue par le président et le nouveau directeur de le FMD. Cela a été très positif avec un regret exprimé des dérives et méfaits de l'« ère Lescure ». La possibilité pour les Amicales et l'UAMCN de devenir partenaires de la Fondation est ouverte. Notre apport est essentiel pour tout ce qui concerne les relations internationales autour de la déportation et des camps.

- Projets

- réédition des *Éloges funèbres*.

- réédition des premiers témoignages écrits de déportés : difficulté à retrouver tous les ayants droit, familles et éditeurs pour les 19 auteurs retenus. L'Amicale est accompagnée dans ce projet par Peter Kuon, spécialiste des témoignages français des déportés.

- rencontre prévue avec Dominique Blanc (traducteur) pour le livre *K.L. Reich* de Joaquim Amat-Piniella, sans doute en septembre.

- dépôt des archives : tout est prêt, petite « cérémonie » à organiser avec le service des archives pour le dépôt officiel.

- plaque à installer sur la maison d'Émile Valley rue des Cinq-Diamants (Paris 13^e). La date et la forme restent à fixer avec la Ville de Paris.

- proposition de plaque à installer à côté du monument français à Mauthausen avec un QR code renvoyant à l'Amicale.

- Gusen (projet suivi par Lucien Grillet, absent)

- Mauthausen en France : 143 lieux sont répertoriés avec une référence à Mauthausen. 92 autres lieux sont concernés mais ne font pas référence à Mauthausen.

5 – Réorganisation de l'Amicale

- livres, bibliothèque : deux personnes sont intéressées à prendre en charge la mise à jour de la librairie (vente) et de la bibliothèque (actualisation et accessibilité du fonds de l'Amicale).

- trois personnes s'occupent particulièrement des réseaux sociaux avec une certaine autonomie permettant la réactivité.

- logiciel de gestion des adhérents : il a été décidé de changer de logiciel de gestion, l'actuel étant obsolète et destiné à disparaître rapidement. Un groupe de travail s'est penché sur la question et a comparé les logiciels disponibles en fonction de critères précis. Les paramètres sont nombreux (voir le dossier envoyé / 1100 contacts, 600 reçus fiscaux à envoyer, un coût < ou = à 45 €/mois). Le choix s'est porté sur Kanas, qui répond le mieux à l'ensemble des critères et permet une



unification de la gestion.

- départ d'Ildiko : ce départ, reporté déjà, aura lieu en septembre, ce qui sera un véritable changement pour l'Amicale dans son fonctionnement quotidien. Un recrutement est donc prévu (voir la fiche de poste), et en dehors des circuits officiels (France Travail notamment, qui inévitablement entraîneraient un flot important de demandes à évaluer ; le bouche à oreille pourrait fonctionner

Conseil d'administration du 28 mars

efficacement avec l'aide des adhérents. Une synthèse de la fiche de poste pourrait être insérée dans le bulletin.

– commission bulletin : voir le point suivant du fait du lien entre la présidence et le rédacteur en chef.

– démission de Claude Simon de la fonction de président. Cette démission est liée à des motifs personnels qui empêchent d'assurer cette fonction comme il le faudrait en termes de disponibilité. Il souhaite garder une place à l'Amicale.



Il paraît difficile de désigner un nouveau président dès aujourd'hui et le CA peut s'en donner le temps jusqu'en juin ou plutôt septembre.

D'ici là, la vice-présidente déléguée, Danyèle Régerat, continuera à assurer ses fonctions mais ne peut s'engager à plus.

Le président démissionnaire pourra continuer à assumer la charge de la responsabilité et des signatures institutionnelles de l'Amicale.

Il est finalement acté que le collège des vice-présidents est en charge de trouver le fonctionnement intérimaire pour assurer les missions de la présidence.

La réflexion devra porter sur l'évolution du rôle du président qui a de fait repris les fonctions initialement dévolues au secrétaire général : Émile Valley faisait tout fonctionner. Cela a changé il y a trente ans au moins. Personne ne peut assumer cela aujourd'hui. Il faudrait différencier le fonctionnement, essentiel à la vie de l'Amicale, et la fonction « pensante » de représentation et d'argumentation qui pourrait être celle du président ou de la présidente. Réfléchir à une répartition des tâches. Cela renvoie à nouveau à la fonction de secrétaire général et à qui peut l'assurer.

● questions diverses :

– il est posé la question de faire prendre en charge par l'Amicale certaines actions comme le dépôt de gerbe sur la tombe de résistants slovénes qui ont particulièrement aidé les déportés. Cela ferait un précédent qu'il serait difficile à étendre aux autres situations analogues. Cela doit rester à l'initiative de chaque groupe localement.

Vote pour ou contre le fleurissement des deux tombes slovénes : pour 3, abstentions 5 ; la proposition est rejetée.

– aucune mention n'est faite de Mauthausen sur la tombe familiale d'Émile Valley au Kremlin-Bicêtre. La tombe est « en déshérence » depuis 2006) Prendre contact avec le Souvenir français sur la marche à suivre éventuelle : mettre une plaque, reprendre la concession ?

Conclusion :

Un groupe de transition, constitué par le collège des vice-présidents, va se mettre en place.

Le groupe secrétariat du jeudi va continuer à fonctionner.

Danyèle Régerat continue également sa fonction de vice-présidente exécutive.

La réunion se termine à 13 heures.

Laurent Meyer



Notre budget 2026

AMICALE DE MAUTHAUSEN					
Dépenses			Recettes		
Fonctionnement :			Cotisations :		
64	Salaires + Charges	55 000	75611	Déportés	100
6489	Service civil	1 800	75612	Famille	25 000
606	Dépenses courantes	2 000	75613	Amis	1 500
6063	Matériel	1 600	75614	Jeunes	100
625	Frais missions	8 200	75615	Bienfaiteurs	2 000
626	Affranchissement + internet	2 500	Dons :		
628	Frais bancaires	400	7581	Dons	22 000
614	Charges locatives	2 700	7582	Dons exceptionnels	8 000
Total :		74 200	Total :		
			58 700		
			Produit de gestion courante :		
			768	Produit financier	1 400
			7921	Reprise de charges	1 100
			Total :		
			2 500		
Activités ordinaires :			Activités ordinaires :		
623	Bulletin	16 500	7067	Voyages de mémoire	22 000
6067	Voyages de mémoire	22 000	7069	Assemblée générale	800
6060	Assemblée générale	800	70691	Repas de l'amitié	1 000
60691	Repas de l'amitié	1 000	70711	Librairie	2 000
60711	Librairie	1 500	7226	Procès	0
6226	Procès	0	Total :		
Total :		41 800	25 800		
Activités spécifiques :			Activités spécifiques :		
60661	Les deux sites + Étude + Recherche	18 000			
60662	Accompagnement voyage scolaire	7 800			
60667	Restauration en Autriche	1 000			
60668	Formation interne	400			
60681	Exposition	500	70681	Exposition	2 800
60683	Inter-amicales UAMCN	1 500	70713	Vente	3 500
60713	Édition exceptionnelle	11 500	75820	Souscription réédition	3 400
60714	Réédition Éloges	3 400			
65912	Relations internationales	500	75 820	Souscription	5 000
62660	Communication outil	500	7417	Projet Gusen	15 000
Total :		45 100	Total :		
			29 700		
			Subventions :		
			7411	Ville de Paris	10 000
			7415	DMCA, FNAM, ONAC	2 000
			7415	Souvenir Français	1 000
			7416	Fondation CARAC	6 000
			742	Assurance vie	1 000
			Total :		
			20 000		
			785	Déficit (pris sur les réserves)	24 000
Total des dépenses :			Total des recettes :		
		161 100			161 100
86	Bénévoles	85 000	87	Bénévoles	85 000

Le compte de résultat 2025

BILAN							COMPTES DE RÉSULTAT			
ACTIF		2025		2024	PASSIF	2025	2024			
		BRUT	AMORT. PROVIS.					NET		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMO. INC. PARTICIPATION FMD	38 112	38 112		FONDS PROPRES	183 734 - 6 891	186 951 - 3 216			
		773 326 48 766	773 326 41 014	7 752		12 440				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	- Installations, agencements - Autres immobilisations corporelles	822 092	814 340	7 752	TOTAL FONDS PROPRES	176 844	183 734			
					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	- Dépôts et cautionnements - Autres immobilisations financières	15			TOTAL CAPITAUX PERMANENTS	176 844	183 734			
		860 205	852 452	7 767	DETTES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ				15	DETTES FINANCIÈRES					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	6 825		6 825	- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit - Autres emprunts et dettes					
					TOTAL DETTES FINANCIÈRES					
CRÉANCES D'EXPLOITATION	- Créances diverses - Comptes de liaison - Charges constatées d'avance	2 960		2 960	DETTES D'EXPLOITATION					
		2 960		5 094	- Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Dettes fiscales et sociales - Autres dettes - Charges à payer - Produits constatés d'avance	2 990 3 177	3 010 7 500 4 050			
TOTAL CRÉANCES D'EXPLOITATION		2 960		2 960	TOTAL DETTES D'EXPLOITATION	6 167	14 560			
TRÉSORERIE	- Épargne assurance vie - Livrets d'épargne - Disponibilités	154 237 11 221		154 237 11 221						
		165 459		165 459						
TOTAL TRÉSORERIE										
TOTAL ACTIF CIRCULANT		175 244		175 244						
TOTAL ACTIF		1 050 998	842 981	208 017	TOTAL PASSIF	183 011	198 294			

Annexe comptable 2025



Cette année a été marquée par le 80^e anniversaire de la libération des camps de concentration nazis. Cet événement a généré des initiatives :

- La duplication de l'exposition *La Part visible des camps*, et le remplacement d'un autre panneau, pour 17 127 €.

- Notre engagement envers les établissements scolaires de participer aux frais de transport qui peuvent être un frein auprès des familles ; sur trois établissements, nous avons répondu aux demandes d'aide de deux d'entre eux, pour une somme de 2 933 €. La demande de subvention auprès de la CARAC a été refusée.

- L'édition des *Éloges funèbres prononcés au nom de l'Amicale de Mauthausen*, pour 5 677 €.

- Le congrès à Toulouse a coûté 15 465 € ; aux recettes de 12 550 €, il faut ajouter des subventions de la ville de Toulouse, du département et, en attente de règlement, de la Région. Nous serons quasi à l'équilibre.

La Ville de Paris nous a versé une subvention de 9 000 €. Je remercie la Ville de Paris de son soutien constant à nos actions pour maintenir la mémoire des déportés.

Les recettes provenant de l'exposition (4 000 €), de la librairie (5 354 €) et des voyages (81 989 €) s'élèvent à 91 343 €, ce qui a pour conséquence l'obligation de faire appel à un cabinet comptable puisque nous dépassons le seuil de 75 000 €/an ; en plus d'autres conséquences juridiques et réglementaires.

Pour les dons et subventions (respectivement 81 989 et 12 670 soit 94 659 €), nous sommes loin du seuil 153 000 €/an de recettes, sinon nous devrions avoir recours à un commissaire aux comptes et à une publication au Journal officiel.

En 2024, l'Amicale comptait 723 membres (dont 6 déportés, 666 parents de déportés, 44 amis et 7 jeunes) ; en 2025, ils ont été 741, soit 18 de plus (3 déportés, 687 parents de déportés, 45 amis et 6 jeunes).

La générosité des donateurs est en hausse de 1 846 € mais ne suffit pas à réduire le déficit malgré une gestion économe. Vu l'effort consenti par les adhérents et les donateurs, nous devons rechercher de nouvelles ressources financières en vue de pérenniser nos activités de mémoire.

Toutes ces initiatives nécessaires font apparaître au compte de résultat un déficit de 6 891 € et sur la trésorerie disponible, nous avons consommé 13 707 €. Nous ne devons pas continuer dans cette logique.

Jacques Lecoutre

Une piste à explorer ?

Le financement des voyages est une des difficultés majeures pour les équipes d'enseignants souhaitant mettre sur pied un projet pédagogique incluant un déplacement à Mauthausen.

À Altkirch, le dynamisme des enseignants et des élèves concernés a permis de nouer un partenariat fructueux : un grand merci au Rotary Club de Ferrette, pays du Sundgau, qui a fait un don de 10 000 € pour financer le voyage d'étude et de mémoire des lycéens à Mauthausen en mai prochain.



«Place René Bauman», au lycée d'Altkirch – Photo Lycée d'Altkirch

Réunion des Comités internationaux

À l'automne 2025, Marjolijn de Loos, présidente du Comité International de Natzweiler-Struthof, a proposé aux Comités internationaux des camps de concentration de se lancer dans le projet de faire inscrire les sites des camps au patrimoine mondial de l'UNESCO. Face à la menace de l'arrivée au pouvoir de gouvernements d'extrême droite, le danger est grand de voir les mémoriaux des camps sinon abandonnés, du moins privés des aides publiques indispensables à leur fonctionnement. L'inscription à l'UNESCO permettrait d'assurer une protection des sites.

Le 19 mars, les présidents des Comités internationaux ainsi que les organismes qui travaillent en Europe pour la mémoire de la Déportation, comme l'ANED et la FIR, se sont retrouvés à La Haye. Mauthausen était représenté par Guy Dockendorf, président du Comité International et Jean-Louis Roussel. Lors d'une cérémonie officielle au ministère des Affaires Étrangères, la déclaration définitive rédigée par les Comités a été remise aux représentants des ambassades d'Allemagne, d'Autriche, de France, de Pologne et de République Tchèque. Vous la lirez ci-dessous.



Photo : © Wouter.Photo

C'est maintenant aux gouvernements des pays concernés d'engager les démarches pour obtenir le classement à l'UNESCO. Cette décision relève du politique et nous oblige donc à prendre toutes les initiatives possibles pour convaincre les élus. Un groupe de travail a été constitué lors de la rencontre de La Haye pour construire un argumentaire rigoureux et engager des actions auprès de nos gouvernements respectifs.

Jean-Louis Roussel

DÉCLARATION de la Haye du 19 mars 2026

Inscrire les centres de mémoire des anciens camps de concentration sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

À une époque où la démocratie et l'État de droit ne vont plus de soi en Europe, des comités internationaux d'anciens camps de concentration appellent les gouvernements européens à protéger ces lieux essentiels.

Après la libération des camps de concentration nazis à la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'anciens détenus se sont regroupés au sein de divers comités internationaux représentant des comités nationaux de différents pays. Tous ces comités, fonctionnant sur une base volontaire, se sont engagés non seulement en faveur des personnes directement touchées et de leurs proches, mais aussi pour la préservation de lieux de mémoire dignes. Il leur a parfois fallu des années de lutte pour établir des mémoriaux. En outre, ils ont toujours œuvré en faveur d'une Europe plus sûre et unie, dans laquelle les droits humains sont incontestés. La protection de valeurs telles que la paix, la démocratie, la sécurité européenne, la fraternité et l'humanité est inscrite dans les statuts de la plupart des comités.

À l'heure actuelle, les comités internationaux partagent de profondes inquiétudes face aux menaces pesant sur l'État de droit et aux tendances antidémocratiques dans la politique européenne et mondiale. La sécurité européenne est menacée et les tensions internationales augmentent. Par ailleurs, la valeur des mémoriaux est niée et remise en question.

Ces établissements jouent un rôle crucial dans la culture contemporaine de la mémoire. Ils montrent comment, durant la période nazie, les droits humains ont été violés et des personnes assassinées dans des camps de concentration spécifiques en raison de ce qu'elles étaient, de ce qu'elles représentaient ou simplement parce qu'elles se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment (rafles). De plus, les mémoriaux replacent ces faits dans le contexte plus large de l'absence d'État de droit. Ils établissent ainsi, parfois implicitement, parfois explicitement, un lien avec le présent et constituent un avertissement

essentiel. Il est fondamental que les mémoriaux puissent poursuivre leur travail et soient protégés contre toute forme de falsification de l'histoire ou d'instrumentalisation politique.

C'est pourquoi, en 1991, la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et tous les États membres ont adopté à l'unanimité une résolution appelant à la préservation et à la protection des lieux de mémoire situés sur les sites des camps de concentration nazis (résolution B3-0208, 0218, 0219, 0228 et 0284/93). Cette résolution n'a, à ce jour, pas été mise en œuvre. La Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO de 1972 vise à assurer une meilleure préservation, pour les générations futures, des biens présentant une valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité. Outre la protection internationale qu'offre l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ce statut favorise également la compréhension entre les cultures.

Les mémoriaux mentionnés ci-dessous revêtent une importance majeure pour l'humanité tout entière, car ils rendent visible ce qui se produit lorsque la dignité humaine n'est pas protégée. Leur valeur, en tant que lieux et par leur signification, est d'importance universelle.

C'est pourquoi les comités internationaux signataires et les mémoriaux qui leur sont associés appellent leurs chefs de gouvernement à proposer l'inscription de ces mémoriaux sur la Liste du patrimoine mondial, dans la mesure où ils n'y figurent pas encore.

Signataires :

Comités internationaux de

Buchenwald-Dora – Dachau – Mauthausen
– Natzweiler – Neuengamme – Ravensbrück
– Sachsenhausen

Associazione Nazionale Ex-Deportati Campi
Nazistie (ANED) – Fédération Internationale des
Résistants (FIR)

Les Mémoriaux de

Auschwitz-Birkenau, Bergen-Belsen,
Buchenwald-Mittelbau-Dora, Neuengamme,
Ravensbrück, Sachsenhausen.

L'UAMCN reçue à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

C'est sous ce titre, à l'aspect insolite pour les mal informés, qu'on peut évoquer l'événement qui a eu lieu le 6 mars au siège de la FMD.

Un nouveau directeur y ayant pris ses fonctions, le souhait aussitôt exprimé par l'UAMCN de le rencontrer s'est concrétisé, dans un climat ouvert et bienveillant. Étaient présents : six des huit présidents des associations constituant notre Union (notre secrétaire général, Dominique Boueilh, pour Dachau, Claude Simon pour Mauthausen, Marie-France Cabeza-Marnet pour Ravensbrück, Olivier Lalieu pour Buchenwald-Dora, Denis Meis pour Flossenbürg, Jean-Luc Schwab pour Natzweiler-Struthof). L'UAMCN elle-même était représentée par Cécile Desseauve, coordonnatrice, et moi-même comme président. Nous avons été accueillis par le président de la FMD, Serge Wolikow, et le directeur (« administratif et financier »), Dimitri Manassis, jeune historien. Était présent aussi Cyril Le Quellec, professeur détaché à la Fondation depuis très longtemps, fort de son expérience de travailleur de l'ombre et d'observateur-facilitateur... Un dispositif un peu protocolaire, pour une rencontre en effet sans précédent.

Nous étions venus dans un esprit constructif, impatients de dépasser les années de malentendus. Il est toutefois imprudent d'attendre que des organisations de mémoire pratiquent l'amnésie... C'est donc tout naturellement que, de part et d'autre, l'échange a d'abord porté, sans détour mais en termes pondérés, sur l'état dégradé des relations de l'ex- « interamicale » avec la direction de la FMD, depuis les turbulences assez âpres d'il y a une quinzaine d'années jusqu'au quasi-tarissement de tout échange organique durant plus d'une décennie. Ayant présidé, à l'époque, notre Amicale, et très impliqué dans l' « interamicale » (dont j'ai tenu à rappeler les noms des principaux acteurs autour de 2010), j'étais le seul, parmi les présents, avec Cyril, à avoir vécu cette période difficile. J'ai rappelé à demi-mots quelques épisodes de crise. Le président de la FMD a longuement fait état, de façon étonnamment critique, des conceptions et pratiques qui avaient été la marque de l'ancien

UAMCN et FMD : des liens en reconstruction

directeur général – ce sont les affaires internes de la Fondation. Serge Wolikow a mentionné aussi le rendez-vous informel qu'il avait eu, avec trois représentants de notre Amicale, à Blois, il y a quelques années, qui avaient pu lui dire l'impasse pénible de nos relations : « je suis tombé des nues ! ».

Plus récemment, nous avons reçu de lui d'autres signes positifs : le président de la FMD s'était déplacé pour la création officielle de l'UAMCN, en présence de la ministre Patricia Mirallès, en octobre 2023. Tout récemment, il avait proposé que le président de l'UAMCN rejoigne le « Comité stratégique » du CNRD, chargé de décider du thème de l'année suivante : ce qui eut lieu au ministère de l'Éducation nationale, le 10 février.

Chacune des associations présentes a pu exprimer ce qu'elle est aujourd'hui et a justifié la création de l'UAMCN.

Pour ma part, j'ai rappelé que le malentendu entre les amicales de camp et la FMD était originaire. Yves Lescure a mis en œuvre avec sa personnalité propre une conception formulée en 2000 à Linz par Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la FMD et rescapée de Mauthausen, lors du symposium européen que l'Amicale de Mauthausen y avait organisé : les amicales n'avaient plus de raison d'exister, puisqu'il y avait la Fondation et son « association-fille », les Amis de la FMD (actes publiés par l'Amicale, 2002). Nous n'avons jamais pu nous résigner à cette conception, ne nous considérant pas comme une association en survie transitoire, et n'étant en rien en situation concurrentielle avec « les Amis ».

Coexistent ainsi deux polarités légitimes : celle que créèrent dès l'automne 1945, pour chaque grand camp, les rescapés, conserve une fertilité patrimoniale indéniable, que l'Interamicale devenue UAMCN a réaffirmée. L'article 2 de ses statuts stipule que son champ de compétence spécifique est le site des camps, les mémoriaux et la vie associative qui s'y déploie, nous y accueille : seules les amicales de camp cultivent cette mémoire de terrain, en particulier sur les sites des camps annexes ! Les transversalités indispensables sont mises en œuvre précisément par l'UAMCN et, à une autre échelle, par l'Union

des Comités internationaux. Le directeur de la FMD nous a dit un jour : « nous ne sommes pas là pour vous fédérer » – l'interamicale, devenue UAMCN, l'a fait.

Par ailleurs, le champ d'action efficace de l'AFMD, suppléant ou subsumant celui conçu après-guerre sur critères politiques, autour du concept de déportation, évidemment légitime lui aussi, est décentralisé : nous nous y retrouvons, puisque nombre d'entre les membres de amicales de camp sont aussi mobilisés localement dans ce second cadre.

La disparition des amicales de camp, horizon premier de la FMD, était envisageable à l'époque ; elle est devenue déni de réalité vingt ou trente ans plus tard : les amicales se sont certes affaiblies, mais elles se sont régénérées, elles n'ont nui ni à la FMD ni à l'AFMD. Cependant, la FMD elle-même s'est affaiblie et un peu repliée sur elle-même. Nos bulletins ont estompé ces réalités, par souci de ne pas nourrir le ressentiment ou la controverse. Mais cette divergence d'analyse et les malentendus qu'elle a provoqués ont été abordés explicitement, au long des années, dans nos réunions statutaires, Bureau et CA. Il est temps que tous les membres de l'Amicale aient clairement conscience que ceci a existé et pesé.

Les anciens déportés qui étaient membres du CA ou du Bureau de la FMD siégeaient comme personnalités qualifiées, et n'y représentaient pas « leur amicale », sauf implicitement : Pierre Saint Macary y fut une voix et une pensée influentes ! Ce qui ne l'empêcha pas qu'en tant que président de notre Amicale en 2000, de mettre en œuvre une mutation pionnière : passer le relais aux générations plus jeunes, auxquelles donc il conférait une légitimité. Nous en avons pris conscience au décès de ces femmes et hommes rescapés des camps et qui en portaient la mémoire : les camps, les organisations mémorielles par camp ne sont pas représentées dans les instances de la FMD. À la disparition de ces personnalités, les amicales n'ont plus été considérées, intégrées en tant que telles. Seules des individualités, nommées ou cooptées en interne.

Notre ambition est ailleurs : la FMD est une institution créée et soutenue par l'État ; nos

associations ne tiennent leur existence que de la fidélité, de l'engagement bénévole et des cotisations de leurs adhérents. Nous sommes légitimes, nous avons su nous régénérer, nous sommes autonomes et libres. À la FMD, nous avons été tolérés comme des petites mains sans capacité d'initiative, des « jeunes » sans qualification ni représentativité, pétris d'affects et inutilement concurrents des militants de l'AFMD.

Une dérive spécifique : l'Amicale de Mauthausen a été spécialement ostracisée. Elle fut absente, plusieurs années durant, de la rubrique « Vie associative, coordonnée par Yves Lescure », qui clôturait la publication de la FMD, *En Jeu* : notre bulletin n'y était pas mentionné. Plus pénible à admettre, la présentation publiée dans la même revue du livre d'Adeline Lee, *Les Français de Mauthausen*, une provocation manifeste. Il fallait d'abord faire allégeance – à quoi ? Notre amicale, chacun le sait, a fait don de ses locaux, notre siège historique (depuis 65 ans !) à la nouvelle FMD, en gage de bonne intelligence et de volonté d'avenir. La FMD nous héberge (sauf charges locatives) et a partagé nos locaux, hébergeant dans un tiers de l'espace le siège national de l'AFMD. Un bon voisinage à faire vivre.

Il est donc naturel et urgent aujourd'hui de travailler à recréer une synergie plutôt que de camper sur des querelles obsidionales entre nos structures respectives. Dimitri Manassis a appelé à des actions partagées, il s'est montré très attentif à nos propos et à l'écoute de nos propositions. Il nous a offert l'apaisement et l'espoir de temps plus fertiles.

Redire enfin qu'il y a un avenir possible pour la mémoire du système concentrationnaire-exterminateur nazi, en France et à l'échelle du continent. Mais sachons bien contre quelles forces contraires il faudra tenir bon : le négationnisme, dans un contexte idéologique global inquiétant ; le confusionnisme et l'amalgame, qui menacent d'engloutir la réelle singularité de la barbarie nazie dans la profusion virulente des tyrannies et des catastrophes humanitaires ; l'affaiblissement, aux causes multiples, de la vie associative et de ses moyens d'exercice. Il y a néanmoins des motifs de conserver la confiance autant en nos motifs de mobilisation qu'en la capacité de convaincre

nombre de nos contemporains, spécialement les plus jeunes. Certes, que pèsent dans les consciences d'aujourd'hui les 5 000 morts français à Mauthausen, il y a 80 ans ? Il nous faut expliquer que l'histoire quantitative n'explique pas tout ; le sens de la catastrophe civilisationnelle est ailleurs. Se mettre en tête cette perspective en ces termes, plutôt que d'accuser les médias, les programmes d'enseignement, les politiques, d'être sans mémoire. Des viviers dormants de militants attendent que nous trouvions le chemin vers eux. Constatons que le pays profond a, souvent spontanément, manifesté la nécessité de commémorer le 80^e anniversaire de la libération des camps, plutôt ignoré par les pouvoirs institutionnels. C'est d'abord sur les lieux qu'il faut travailler, en Autriche et en Allemagne, ou en rapport avec eux, les décors et les militants locaux, qui certes sont une minorité, comme nous, dans à peu près les mêmes proportions qu'il y a trois générations ceux que le départ des convois interpellait. Interrogeons nos modes d'approche de nos contemporains, soyons une force d'éveil.

Il faut des structures. Celles de la mémoire des camps, dans notre pays, sont-elles trop nombreuses ? Leur nombre, leur imbrication, témoignent des circonstances et besoins authentiques qui les ont faits naître. Il est très remarquable que presque toutes se considèrent encore non seulement légitimes, mais pertinentes. Quelques-unes préparent activement ou acceptent la perspective de leur disparition, que souvent elles ne parviennent pas à acter... Tant aussi le besoin latent, fatigué, n'attend que d'être secoué pour une nouvelle dynamique. Ce fut le cas pour quelques-unes de nos associations. L'autorité politique sait éviter de brutaliser les hyper-susceptibilités dont nous sommes porteurs. Tant est complexe ce qu'on nomme la mémoire des camps, qui est bien loin de sombrer. Soyons modestes, déterminés, inventifs.

Daniel Simon

L'exposition de l'UAMCN produite par la Ville de Paris « **Mémoires de déportations : témoignages d'hier, regards d'aujourd'hui** » sera présentée à la préfecture du Rhône, à Lyon, à partir du 14 avril au 18 mai.

« Alerte aux ombres »¹

Via les réseaux sociaux, on peut aujourd'hui acheter, sur des sites prétendument spécialisés, et si l'on peut dire « pour une bouchée de pain », des « photos » montrant des déportés, tenue rayée exigée, dans tous les lieux évocateurs qu'on veut – donc dans tous les camps –, dans des postures qu'on ne leur connaissait pas encore, et sans doute avec tous les visages qu'on souhaite. Il faut certes ne pas être trop regardant : par exemple, pour Mauthausen, l'escalier est rectiligne comme dans un pavillon années 60, les blocs de granit qu'on y transporte à dos d'homme semblent aussi cubiques et maniables que des sièges suédois, les Espagnols portent le triangle (bien bleu) la pointe en haut, et un calot avec un autre S. Les bâtiments, bien retapés, ont gagné un ou deux étages (en dur), mais la carrière a perdu de sa superbe. Bref, sur ce genre de sites, on pourrait presque trouver ces scènes décevantes sinon banales : ce n'était donc que cela, un camp de concentration ?

Il s'agit en fait d'images générées par des IA, auxquelles on a appris à lire et synthétiser des textes brefs (articles de Wikipedia, ouvrages de vulgarisation en eux-mêmes convenables, témoignages peut-être) pour en mettre en scène visuellement les descriptions et récits, qui, par une inversion perverse de la filiation, apparaissent comme des commentaires sérieux de ces images intrinsèquement fausses. Recherché ou non, l'effet, plus garanti que celui du négationnisme, consiste à abolir toute la charge historique, éthique et anthropologique de la mémoire des camps, en la noyant dans une figuration définitivement normalisée. On est alors aux exacts antipodes du processus qui a permis à la résistance espagnole, à Mauthausen, de repérer, voler, cacher, sauvegarder et transmettre jusqu'à nous des centaines de photos matériellement amassées pendant 5 années par les SS qui documentaient, à leur manière, leurs propres crimes : la si rare et si précieuse *Part visible des camps*. C'est en l'occurrence la charge d'engagement humain, de lucidité politique et de confiance en l'avenir qui se trouve anéantie par cette fabrique juteuse d'images concentrationnaires sur commande.

Certes chacun pourra trouver, dans ce magique bazar, des images à son goût, du plus émouvant au plus insignifiant, du plus répugnant au plus cocasse. Mais ce qui sera passé par pertes et profits, ce ne sera rien moins que l'interrogation lancinante, angoissante ou rationnelle, sur la vérité historique censée informer aussi objectivement que possible les actuels et les futurs citoyens. Ce qui tiendra alors peut-être lieu d'histoire sera fonction du marché ou d'une parodie de vote d'un improbable public sur les émotions ou « sensations » éprouvées dans le face à face impromptu avec l'artefact. Notons au passage qu'un tel verdict de consommateurs est en même temps un danger mortel pour toute la culture de la photographie, qui perd entre autres sa valeur scientifique d'indice voire de preuve de vérité. Quand notre espace mental sera saturé de telles images, la mémoire sera débranchée, et avec elle le sens moral, la conscience historique et l'action politique.

Il faudra alors, dans le meilleur des cas, que la civilisation réapprenne à lire et à écrire, c'est-à-dire à s'abstraire au moins momentanément de la fascination/fascisation par les images. On redécouvrira peut-être alors que nuit et brouillard sont des défis pour la photo. On s'apercevra que les IA oublient souvent, en les figurant pourtant systématiquement en pleine lumière, les ombres de ces ombres qu'étaient devenus les déportés.

Claude Simon

¹ *Alerte aux ombres (1944-1945)*, titre d'un recueil poétique de Jean Cayrol, éditions du Seuil, paru le 03/01/1997

Désormais, sur notre site et nos réseaux sociaux, nous utiliserons cette signalétique :



Expo et spectacle



L'affiche de la même exposition lors de sa présentation à l'Assemblée nationale en janvier 2025

Du 27 février au 31 mars, sur les murs de la place Baudoyer et de la rue de Rivoli à Paris 4^e, une exposition présentée par la Ville de Paris, sous le titre « Déporté, j'avais ton âge : une histoire européenne », proposait une trentaine de photos toutes réalisées sur le même principe : associer, dans un même plan (récent), le visage d'une ancienne déportée ou d'un ancien déporté, et celui d'une jeune fille ou d'un jeune garçon actuellement à l'âge qu'avait celle ou celui-là au moment de sa déportation.

Dans un panneau initial, la photographe Karine Sicard Bouvatier, qui reprend ainsi sous un autre mode des travaux dont elle a déjà fait des livres, précise que ces photos présentent des survivants du génocide des Juifs d'Europe « considérés comme coupables par essence » et des déportés de répression « en raison de leur engagement politique », sans oublier « les autres victimes comme les Tsiganes, les homosexuels et les handicapés ». Comme souvent donc, sont oubliés les raflés « par hasard », arbitrairement destinés à rejoindre la main d'œuvre concentrationnaire.

Est clairement affichée l'ambition éducative et civique de « transmission de la mémoire mais aussi celle de valeurs essentielles humaines et fraternelles ». À ceux qui, comme la plupart d'entre nous, ont connu certains de ces visages (ou d'autres équivalents) venus de toute l'Europe, et qui cherchent à transmettre leur mémoire aux nouvelles générations, ces photos « parlent » certes immédiatement. Et dans la juxtaposition ou le croisement complice des regards, nous émeut (et peut nous décevoir) l'interrogation muette adressée aux passants sur le sens, la force et la durée de cette mémoire ainsi mise en scène.

Regardant ensemble le même objectif, la jeune et la vieille personnes peuvent-elles vraiment nous dire la même chose ? Surcroît d'inquiétude : les passants de la rue de Rivoli, souvent jeunes, n'avaient guère l'air de se sentir interpellés. **CS**



Trois anciens déportés à Mauthausen : le Grec, David Mosse, la Française Marie-José Chombart de Lauwe, le Slovène Dušan Stefančič, ancien président du CIM

Une histoire autrichienne, par la Compagnie des maladroits.



Paris, Théâtre Mouffetard, puis en tournée d'avril à août (Cherbourg, Dives-sur-Mer, Mirepoix, ...)

Comédien marionnettiste seul en scène, Arno Wögerbauer explore dans ce spectacle de « théâtre d'objets » le lien que Luka, un adolescent français qui lui ressemble fort, a entretenu à la fin du XX^e siècle avec son grand-oncle autrichien, dont l'adolescence a été marquée par l'*Anschluss* et son propre embrigadement dans les Jeunesses hitlériennes. De multiples échos se créent entre ces deux adolescents, notamment entre les collections d'images de leurs idoles : les footballeurs pour Lucas, les chefs nazis pour le grand-oncle. Luka ouvre alors une enquête pour déterminer la part d'adhésion consciente du jeune qui a rejoint la Wehrmacht, qui a romancé « sa » guerre, et s'est ensuite défaussé sur l'habituelle excuse de l'Autriche-première-victime des années 50 à 80. Luka apprend à douter. Et le spectateur re-découvre, par le maniement des objets et des mots combien les hommes représentés sont fragiles et inflammables. Dernière image, un camp (Gusen et Mauthausen sont nommés) : les boîtes d'allumettes sont des baraques, au milieu desquelles fume le col d'un sinistre pot à feu. **CS**

Actualités autrichiennes : dans la presse

ORF – 07.11.2025

L'article de l'ORF présente les commémorations prévues en 2026 pour le 81^e anniversaire de la libération du camp de concentration de Mauthausen. Plus de 100 événements auront lieu en Autriche. Le thème central porte sur les auteurs des crimes nazis, en soulignant que le système reposait sur la participation de nombreux individus, au-delà des dirigeants. L'article insiste sur l'importance d'examiner ces responsabilités pour comprendre le fonctionnement du régime et renforcer la mémoire historique. Des cérémonies principales sont prévues, le 8 mai 2026 à Vienne (« *Fest der Freude* », grande cérémonie publique pour la paix et le souvenir : « Plus jamais ça »), le 9 mai 2026 à Gunskirchen, avec inauguration d'un nouveau lieu de mémoire, et le 10 mai 2026 à Mauthausen, cérémonie internationale en hommage aux victimes.

Site du Mauthausen Memorial – 23.01.2026

L'article de *Mauthausen Memorial* présente le projet d'un nouveau pavillon muséal sur le site du Loibl Nord. Le 23 janvier 2026, le *Kärnten Museum* a annoncé les lauréats du concours d'architecture, remporté par Čertov / Winkler+Ruck Architekten parmi huit équipes internationales. Le pavillon sera construit sur le lieu historique et évoquera le travail forcé lié à la construction du tunnel du Loibl sous le régime nazi. Conçu comme un bâtiment autonome avec espace d'exposition, il vise à renforcer la transmission historique. Les projets sont exposés jusqu'au 1^{er} février 2026. L'ouverture est prévue fin 2026 ou début 2027.

Site du Mauthausen Memorial – 28.01.2026

L'article présente une lettre ouverte portée par le *Netzwerk Digital History and Memory* et soutenue notamment par la *KZ-Gedenkstätte Dachau*. Des institutions de mémoire y expriment leur inquiétude face à la diffusion croissante de contenus générés par intelligence artificielle sur le nazisme. Ces publications, souvent fictives mais émotionnellement marquées, mélangent éléments historiques et inventions, produisant une représentation déformée du passé. Le texte explique que ces contenus répondent à des logiques de visibilité et de profit, mais peuvent aussi favoriser des discours

révisionnistes. Il souligne leurs effets sur le public, notamment la confusion entre sources authentiques et images fabriquées. Les signataires appellent les plateformes à adopter des mesures concrètes pour encadrer ces contenus et protéger la transmission de l'histoire.

MKÖ – 31.01.2026

La mort de Maximilian Aichern est annoncée dans cet article du *Mauthausen Komitee Österreich*, qui lui rend hommage en tant que figure majeure du travail de mémoire en Autriche. Cofondateur du comité et ancien évêque de Linz, il s'est engagé durablement pour la commémoration des victimes du nazisme et la transmission du message du « Plus jamais ça ». L'article revient sur son parcours, marqué par ses expériences sous le régime nazi qui ont influencé son engagement. Il souligne également son rôle de rassembleur et de médiateur entre institutions, société civile et monde politique. Enfin, l'article met en avant son héritage, présenté comme une référence durable pour la mémoire historique et les valeurs démocratiques.

MKÖ – 20.02.2026

L'article du *Mauthausen Komitee Österreich* raconte un moment chargé de sens et d'émotion : plusieurs figures engagées dans le travail de mémoire reçoivent une distinction du roi des Belges, en reconnaissance de leur engagement constant contre l'oubli. Parmi elles, Christa Bauer et Willi Mernyi sont particulièrement mis à l'honneur pour leur implication de longue date, faite de persévérance et de conviction. Remise par l'ambassadrice Caroline Vermeulen, cette distinction dépasse le cadre protocolaire : elle souligne la portée humaine et européenne de leur engagement, et rappelle que la mémoire des crimes nazis reste une responsabilité vivante, portée par des femmes et des hommes profondément investis.

MKÖ – 20.02.2026

Au terme de discussions tendues et très attendues, un accord a finalement été trouvé autour du mémorial du camp de concentration à Laakirchen, mettant fin à une controverse qui avait profondément marqué les associations de victimes. Le maire Fritz Feichtinger, critiqué pour avoir envisagé de déplacer le monument vers un cimetière malgré ses engagements, a dû

et avec la communauté française d'Autriche

revenir sur sa décision après un échange direct avec plusieurs organisations, dont le *Mauthausen Komitee Österreich*. Dans une atmosphère mêlant soulagement et vigilance, il a été convenu que le mémorial restera dans un espace central et visible, et qu'aucune modification ne pourra être faite sans l'accord des associations, rappelant combien la place de la mémoire dans l'espace public demeure un enjeu sensible et profondément humain.

Der Standard – 19.03.2026

Un hommage rendu en Styrie à un ancien gendarme ayant servi sous le régime nazi provoque malaise et incompréhension, tant il soulève des questions sur la manière dont certaines figures du passé continuent d'être publiquement honorées. Le *Standard* met en évidence le caractère troublant de cette distinction, qui paraît ignorer le rôle joué par des acteurs ordinaires dans le système de persécution nazi.

Alexander Morass

Rencontrée lors des cérémonies de mai 2025 au camp central, Nathalie Löffler, Française vivant à Vienne fait le point sur les initiatives qu'elle a prises depuis plus d'un an pour engager des activités mémorielles coordonnées avec l'Amicale et la communauté française d'Autriche.

En ce début de printemps, c'est avec joie que nous voyons éclore les actions engagées au cours de l'année 2025.

En Autriche, notre communauté française, modeste par le nombre (estimée à 15 000 personnes), s'appuie fortement sur le Lycée français de Vienne (LFV). Héritier de l'histoire française en Autriche depuis l'après-guerre, le Lycée s'est imposé comme un acteur majeur de la vie intellectuelle et éducative, rassemblant aujourd'hui plus de 80 nationalités.

C'est dans ce cadre, à la fois éducatif et communautaire, que s'inscrivent les initiatives mémorielles autour de Mauthausen. La prise de conscience, au début de l'année dernière, du délabrement des plaques individuelles apposées sur le monument français, associée aux échanges et rencontres suscités par les commémorations des 80 ans de la libération du camp, a fait naître

un élan collectif. Notre communauté, avec l'appui précieux du Lycée, de ses Amis, du Souvenir Français, des élus et de l'Ambassade, s'est mobilisée pour notre mémoire commune.

Après le recensement documenté (photos et textes) des noms honorés sur l'abside du monument du Mémorial de Mauthausen, une demande de Soutien au tissu associatif des Français de l'étranger (STAFE) a été faite par le Souvenir Français en Autriche (M. Lhôte) : Mémoire des morts pour la France - connectée et partagée. Elle vise la mise en place de plaques sur pied en aluminium pour le camp et les camps annexes. Le QR code qui y sera inscrit renverra vers le III^e Monument et permettra de valoriser les 9 382 fiches existantes. Nous nous réjouissons de l'attribution de cette subvention, qui reconnaît au niveau local comme national (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), la responsabilité particulière qui incombe aux Français d'Autriche.

Au Lycée, si l'exposition *La part visible des camps* n'a pas encore eu lieu (elle est désormais envisagée en octobre), deux événements nouveaux se tiendront en mai :

- la diffusion du documentaire de Barbara Necek *Les résistants de Mauthausen*, en sa présence, suivie d'une interview pour l'émission *L'Écho des rencontres* sur la chaîne YouTube du LFV ;

- un échange entre les lycéens venant à Vienne dans le cadre du voyage organisé par l'Amicale à Mauthausen et ceux du Lycée.

Ces discussions seront d'autant plus enrichissantes qu'en décembre, toutes les classes de seconde ont visité le camp dans le cadre d'une coopération franco-autrichienne orchestrée par la coordinatrice autrichienne. Le Lycée a en effet la singularité de relever des deux systèmes éducatifs : français et autrichien.

Une partie des élèves (3^e Langues et Cultures Européennes - LCE) a également travaillé sur le film *Le photographe de Mauthausen* et plus spécifiquement sur la visite du musée de Mauthausen.

Quatre classes (4^e et 3^e), après avoir rencontré en ateliers Clara Lodewick, autrice de bande dessinée invitée par l'Ambassade de Belgique pour le Salon

du livre en novembre 2025, ont travaillé à partir de textes choisis dans l'ouvrage *l'Anthologie, Témoignages de déportés français et espagnols au camp de Mauthausen*. Elles ont ainsi créé leurs propres bandes dessinées en cours d'arts plastiques destinées à être exposées dans le hall principal. En parallèle, de courts extraits ont été lus et enregistrés pour la radio *Spotify* du LFV.

Dans le même esprit, des élèves de 3^e en LCE ont travaillé sur le système concentrationnaire et le nazisme, visité le camp et lu des témoignages en français. Ils les ont ensuite traduits dans leurs autres langues de communication. Ces enregistrements audios seront associés aux planches de bandes dessinées réalisées par les autres classes.

J'ai eu la chance de pouvoir assister personnellement à deux de ces cours : les échanges qu'ils suscitent, au-delà du cadre disciplinaire, sont passionnants et empreints d'émotions.

L'implication remarquable de l'équipe du LFV, sous la direction de Madame la Provisseure, ainsi que la volonté de renouveler l'approche mémorielle, ont favorisé le développement d'initiatives pédagogiques riches et diversifiées. Nous adressons nos remerciements à nos passeurs de mémoire : Mme Bourasseau, documentaliste ; Mme Pusswald, enseignante d'histoire-géographie en allemand, investie depuis de nombreuses années notamment dans l'accueil de témoins ; M. Beran, enseignant d'histoire-géographie en allemand ; M. Brunnel, enseignant d'histoire-géographie en français ; Mme Girault, enseignante d'allemand et M. Ugo, enseignant en arts plastiques pour leurs projets originaux, interdisciplinaires, multilingues et multimédias.

Enfin, une double page à vocation éducative est prévue dans le *Jahrbuch* (livre de l'année 2025-26 du LFV) dont la thématique est cette année le chant, afin de présenter le *Chant des Marais* et de renvoyer vers le QR code du III^e Monument.

Nathalie Löffler



Pour ce qui est de la déportation dans les camps nazis, le premier trimestre de l'année, dans la presse espagnole, s'annonçait assez routinier.

Coïncidant avec l'anniversaire de la libération d'Auschwitz et la journée de la mémoire de l'Holocauste, les poses de pierres d'achoppement et autres hommages se sont multipliés : Prévision de 100 pierres en Andalousie (*Hoy en Día*), pose de pierres à la Felguera (*Nueva España*), à Bellgpuig (*Segre*), premières pierres à Lugo (*El Progreso de Lugo*), à Llanes (*La Nueva España, El Búscolu*) ou à Olesa de Montserrat (*Vila Press*). Ce sont juste quelques exemples, la presse locale et régionale a largement retransmis ces informations.

On trouve dans *Diario Público* un article intitulé « *Stolpersteine Madrid : le couple de retraités qui rend hommage aux espagnols déportés par le nazisme* ». Isabel Martínez (Madrid, 1955) et Jesús Rodríguez (Madrid, 1955) sont chargés de rechercher les récits de déportés, de rechercher leur dernière adresse à Madrid et de contacter leurs proches. Tout cela se reflète sur un *Stolperstein*, placé au sol à côté de la dernière demeure des victimes. Il y en a maintenant 111 à Madrid. Ces deux personnes n'ont pas de lien familial avec la déportation. Leur travail est fantastique et l'article montre une autre façon de sauvegarder la mémoire historique démocratique dans un pays qui en a besoin.

Et puis, le 3 février, l'information tombe comme une bombe sur le monde de la mémoire historique démocratique en Espagne : Carlos Hernandez de Miguel est décédé à 56 ans. Sa mort a eu un large écho dans les médias nationaux, qui ont souligné sa figure de « chroniqueur infatigable de la mémoire historique » (RTVE) et de « personne engagée pour les droits de l'homme » (El País).

Quelques exemples :

- *El País* a publié un long article intitulé « Mort du journaliste Carlos Hernández, qui a enquêté sur les camps de concentration franquistes », soulignant son travail de récupération de la mémoire historique et son expérience de correspondant de guerre.
- *elDiario.es*, média pour lequel Hernández était chroniqueur, a publié « Mort du journaliste et écrivain Carlos Hernández à 56 ans », incluant

une lettre posthume de l'auteur et les réactions à son décès, comme celle du président du gouvernement, Pedro Sánchez.

- « *RTVE* » : La radio-télévision publique espagnole s'est fait l'écho de sa mort avec le titre « Mort du journaliste Carlos Hernández de Miguel, chroniqueur infatigable de la mémoire historique ».

- *Cadena SER* : Cette radio a également informé de l'événement dans « Mort du journaliste Carlos Hernández à 56 ans ».

- *Heraldo de Aragón* : A donné la nouvelle sous l'angle local, titrant « Mort à Huesca du journaliste Carlos Hernández à 56 ans ».

- *Conversación sobre la Historia* : Cette publication spécialisée lui a dédié un « In Memoriam » analysant son héritage intellectuel.

Pourquoi est-ce si important pour la mémoire de la déportation ? Carlos Hernandez était un communicant infatigable et la mémoire de la déportation nazie a été le pilier central de son travail de recherche et de son engagement civique pendant la seconde moitié de sa carrière. Cette relation était profondément personnelle à l'origine, puis est devenue une mission de transmission rigoureuse et multiforme.

Tout a commencé avec l'histoire de son grand-oncle, Antonio Hernández Marín, qui fut déporté au camp de concentration de Mauthausen. Bien qu'il ait connu son grand-oncle étant enfant, c'est seulement des années plus tard, en 2012, que Carlos Hernández a pris conscience de l'importance historique de ce qu'il avait vécu.

Il a consacré des années à exhumier des archives inédites et à recueillir des témoignages directs, produisant des œuvres de référence :

- *Los últimos españoles de Mauthausen* (2015) : son premier livre sur le sujet. Il y explique la collaboration entre le régime de Franco et l'Allemagne nazie, qui a conduit à la déportation d'environ 9 000 républicains espagnols vers des camps comme Mauthausen, Buchenwald ou Ravensbrück.

- Documentaire du même nom : Il a également réalisé un documentaire basé sur son livre, donnant la parole aux derniers survivants

espagnols pour raconter la vie et la mort dans ces camps. On le trouve gratuitement sur YouTube.

Et, surtout, Carlos Hernández ne voulait pas que ce savoir reste dans les bibliothèques. Il a cherché des moyens pour toucher un large public, notamment les jeunes.

- Le compte Twitter *@deportado4443* : Il a eu l'idée de créer un compte Twitter où il racontait, au présent et à la première personne, la vie de son grand-oncle dans le camp de Mauthausen. Ce fil d'actualité « historique » a rencontré un énorme succès, attirant 45 000 followers et rendant l'histoire immersive et poignante. Cet « échange » est en version libre sur internet, en format PDF.

- La bande dessinée *Deportado 4443* (2017) : Pour toucher un public encore plus large, il a co-écrit ce roman graphique avec Ioannes Ensis, qui relate le parcours des déportés espagnols.

- Le site *www.deportados.es*, où on peut trouver toute sorte d'informations.

Carlos Hernandez, conscient que sa fin était proche a aussi laissé une lettre posthume que *elDiario.es* a publiée le jour de sa mort. C'est un testament journalistique qui reflète l'Espagne et le monde d'aujourd'hui et ce que doit apporter le journalisme.

Il n'y oublie pas le nazisme et ses victimes « J'ai eu la chance de consacrer la dernière étape de ma vie professionnelle à la recherche et à la diffusion de l'histoire récente de notre pays. Rencontrer des survivants des camps de concentration nazis et franquistes, ainsi que leurs familles, a été l'un des plus beaux cadeaux que la vie m'ait offerts. Les victimes du nazisme et d'autres dictatures n'ont pas cessé de répéter que le fascisme n'était pas mort, qu'il était encore embusqué, attendant le moment de refaire surface. C'est pourquoi il était, est et sera si important de connaître l'Histoire. Regarder en arrière est la meilleure façon d'affronter le présent, de ne pas répéter d'erreurs et d'être prêt à affronter les menaces futures » (traduction NS).

Alors, ce premier trimestre laisse un grand vide dans la mémoire historique démocratique espagnole, « Que la tierra le sea leve ».

Nathalie Serra

Dans la presse mémorielle

Histoire

Dans *Mémoire & Vigilance*, n°110, octobre-décembre 2025, le dossier « Marie-Claude Vaillant Couturier témoigne au procès de Nuremberg » rappelle que, le 28 janvier 1946, cette résistante déportée qui eut comme parcours la prison de la Santé, le fort de Romainville, le camp d'Auschwitz puis de Ravensbrück, exposa avec précision la vie et la mort des déportés dans ces deux camps en distinguant le sort des déportés de répression voués à une mort plus ou moins rapide par le travail forcé et le sort des déportés juifs gazés pour la plupart dès leur arrivée à Auschwitz.

Les n°1013 et 1014, décembre 2025 et janvier 2026, du *Patriote Résistant*, traitent des procès contre les criminels nazis autres que celui de Nuremberg, à savoir : procès de Krasnodar par les Soviétiques (14-17 juillet 1943), procès de Kharkov par les Soviétiques (15-19 décembre 1943), procès de Lublin par le gouvernement provisoire polonais mis en place par les Soviétiques (27 novembre – 2 décembre 1944), procès de Belsen par les Britanniques (17 septembre – 17 novembre 1945), procès de Dachau par des juges des États-Unis (15 novembre – 13 décembre 1945), procès de Riga (26 janvier – 2 février 1946).

Le n°1015, janvier 2026, du *Patriote Résistant* publie plusieurs articles sous le thème du pillage culturel pendant l'occupation. Ils ont pour titres : « Le travail de restitution n'est toujours pas achevé », « Recenser l'ampleur des pillages », « Rose Valland, l'espionne à l'œuvre », « Pianos : quand l'occupant volait les familles juives ».

Les 32 pages du dossier « Résistance » réalisé, dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2025-2026, par le Musée de la résistance nationale - mRn – comportent onze chapitres : Déporter encore, Attendre, Tenir, L'ouverture des camps, Organiser le retour, Organiser l'accueil, S'organiser pour s'entraider, Rendre l'oubli impossible, Documenter les crimes, Juger les criminels, Construire les bases d'un nouveau monde. Ces chapitres sont assortis de focus dont certains se réfèrent à Mauthausen : « Libération anticipée par la Croix-Rouge internationale », « Les insurrections libératrices ». Au chapitre « Documenter les crimes », sont exposés notamment le parcours de Pierre Serge Choumoff (1921-2012) ainsi que le procès de Mauthausen en reprenant des extraits du bulletin de l'Amicale n°7, février-mars 1947.

La reconnaissance par l'Église de 50 martyrs français en Allemagne donne l'occasion au *Réveil des combattants* n°919, mars 2026, de traiter, dans

son Cahier mémoire, des relations entre le nazisme et les religions chrétiennes, des persécutions envers l'Action Catholique française (3 décembre 1943), de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne notamment face au Service du travail obligatoire (STO), ainsi que de la résistance des prêtres militants catholiques français en Allemagne.

Histoire des camps

Gurs, souvenez-vous, bulletin n°181 (décembre 2025), de l'amicale de Gurs, publie un long témoignage sur l'arrivée dans ce camp de femmes badoises le 24 octobre 1940. L'auteur de ce texte n'est pas identifié, c'est une femme détenue probablement depuis 5 mois. Ces nouvelles arrivées faisaient partie des 7 200 Juifs arrêtés dans le Pays de Bade et le Palatinat.

« Vie et mort des V1, de Dora-Mittelwerk à Auppegard » est le titre d'un article du *Patriote Résistant* de janvier 2026, n°1014, consacré aux engins porteurs de charges explosives mis au point par les nazis. Outre la description sommaire des V1 et V2, il est rappelé la construction pendant 20 mois des V1 par les déportés de Dora-Mittelbau avec un bilan de 20 000 morts. Auppegard est un village du pays de Caux où un V1 défectueux tiré de Bertreville s'abattit et tua 14 personnes, la bombe explosant au bout des 27 minutes programmées, temps alloué pour atteindre Londres. Le taux d'échec des engins était de 58%.

Portraits

« Marc Bloch, un historien engagé dans la Résistance » constitue le dossier biographique de *La Lettre de la Fondation de la Résistance* n°123, décembre 2025.

Le *Patriote Résistant* n°1015, février 2026, revient sur la personnalité et les activités du docteur Louis-François Fiches, ancien de Mauthausen, qui a travaillé à l'élaboration du guide-barème permettant la reconnaissance d'une pathologie spécifique de la déportation ainsi qu'à de nombreux travaux médicaux avec la Fédération internationale des résistants (FIR). Il fut à l'origine et administrateur des œuvres sociales et médicales de la FNDIRP.

Actualité

Une exposition se tient à Paris au Mémorial des martyrs de la Déportation traitant des 9 000 femmes vivant en France qui ont été déportées en Allemagne entre janvier 1942 et septembre 1944, 7 000 d'entre elles furent envoyées à Ravensbrück. Cette exposition s'achèvera le 8 mai 2026.

Claude Dutems

C'est avec émotion que nous vous informons du départ prochain de notre secrétaire Ildiko. Partie en retraite une première fois en juillet 2021, Ildiko avait repris son poste au sein de l'amicale en septembre 2021. Envisager le départ de notre secrétaire n'a pas été chose facile tant sa présence depuis plus de 23 ans a imprégné la vie de notre association par ses compétences, son dévouement, ses qualités humaines. Toutefois, des modifications importantes dans la gestion de l'amicale se profilant, nous sommes convaincus que nous ne devons pas l'embarquer dans des changements compliqués.

Le conseil d'administration réuni le 28 mars a été unanime pour que lui soit attribuée la médaille d'honneur du travail.

Le temps du recrutement est venu, en priorité le bouche à oreille.

Danyèle Régerat



**L'Amicale de Mauthausen,
déportés, familles et amis recrute,**

dans le cadre d'un départ à la retraite, un, une secrétaire administratif(ve) en CDI à 4/5^e temps (121,33 h/mois).

Date de prise de poste : À préciser (période de formation prévue).

Missions principales : Gestion des adhérents (base de données, cotisations, reçus fiscaux). Accueil téléphonique, gestion des mails, courrier et mise à jour du site internet. Coordination avec les prestataires et organisation d'événements (réunions, congrès, colloques, expositions). Participation à la revue trimestrielle et éventuellement aux voyages de printemps et automne en Autriche. Tâches administratives classiques et soutien à la trésorerie.

Compétences requises : Intérêt pour l'histoire de la Déportation. Sens du contact, autonomie, rigueur et organisation. Maîtrise des outils bureautiques et notions de comptabilité. Anglais courant (obligatoire), allemand (un plus). Expérience professionnelle minimale de 2 ans et niveau Bac+2.

Conditions :

- **Lieu :** Paris 5^e.
- **Salaire :** 1 600 € brut/mois (12 mois) + participation transport (50%) et mutuelle.
- **Congés :** 5 semaines/an (fermeture en août).
- **Horaires :** 9h-12h et 13h-17h (mardi-vendredi), avec possibilité exceptionnelle de week-end.
- **Déplacements :** Ponctuels en France et en Autriche.

Candidature :

Envoyer CV + lettre de motivation à :

admin.mauthausen@gmail.com

NOS PEINES

Décès dans les familles

Richard BRUSTON, fils de Jacques Bruston décédé à Mauthausen

Jean-Alain HACQ, fils de Michel Hacq, Mauthausen, Melk, Ebensee, frère d'Yves-Noël, notre secrétaire général

Daniel PIC, fils de Paul Pic, gazé à Hartheim

Serge puis Simone PIRON, enfants de Pierre Piron, décédé à Mauthausen

Ildiko Pusztai

Je suis à la recherche de toute information ou témoignage, même indirects, concernant **Joseph, Jean-Marie SORBET**, né le 19 mars 1900 à Lustrar (65).

Voici son parcours : paveur à la ville de Bordeaux, Joseph Sorbet (souvent dit Jean Sorbet) est arrêté le 20 octobre 1941 à Mérignac (33) par la police française, pour activités communistes. Il est interné au camp de Mérignac jusqu'au 21 mai 1942, date à laquelle il tente de s'évader. Il est alors remis aux autorités allemandes et détenu à la prison du Hâ (Bordeaux), quartier allemand, jusqu'à son transfert au fort de Romainville le 16 octobre 1942. Il est déporté sous statut *Nacht und Nebel* dans le convoi parti de la gare de l'Est le 1er avril 1943, en compagnie, entre autres, de Pierre Choumoff, Octave Rabaté, Raoul Sabourault, Paul Tillard.

Il arrive à Mauthausen le 3 avril où il reçoit le matricule 25663. Le 28 avril 1943, il est transféré au camp de Gusen (matricule 47815). Il meurt officiellement dans la chambre à gaz du château de Hartheim le 14 septembre 1944.

Contact : Stéphane Traumat
stef.traumat@orange.fr
06 43 39 66 13

Histoires: Fragments sur la déportation de Maurice Fort (matricule 26857)

Pour Claudine, Sophie et Olivier

À la lecture de ce bulletin, plusieurs éléments m'ont incité à retrouver dans ma propre mémoire ces quelques scènes dont le personnage (qui a illuminé mon enfance) était un de ces déportés dont on parle si peu, qu'on oublie facilement, auxquels l'Amicale ne rendit aucun hommage funèbre individuel, et qui eux-mêmes n'auraient jamais osé écrire, et parlaient peu : les raflés « par hasard ». Maurice se disait de surcroît victime de lourdes pertes de mémoire dues, disait-il, à de l'asthénie et prétendait ne se souvenir que de rares aspects de « sa » déportation. Les scènes ci-dessous évoquées ont été recueillies, dans les années 60 à 80, lors des retrouvailles du noyau de quatre « copains » qui durent leur survie à leur solidarité de petit groupe. Les trois autres sont Adrien Dury (28018), arrêté comme jeune communiste ; Hubert (André) Girot (28096), pris dans les rafles de Nancy, et Michel Simon (28542), mon père, arrêté comme résistant.

– De ce groupe, Maurice né en 1907, était le plus âgé, d'une quinzaine d'années. Il était marié. Après un apprentissage en pâtisserie, il exerçait la profession de marchand forain. Il fut arrêté comme « oisif » après sa journée de travail, dans un grand café de Tours (l'Univers) parce qu'il jouait au billard !

– À la gare de Compiègne, sa valise à la main, prêt à être embarqué, dans le cadre de l'opération *Meerschbaum*, dans le convoi du 16 avril (dit des 26 000), il demanda à un SS la permission de passer aux toilettes. Quand il revint, un autre SS lui ordonna de s'éloigner du quai où l'embarquement avait commencé. Se considérant naïvement comme innocent, n'imaginant pas ce qui l'attendait,

il insista pour suivre le groupe, en arguant que sa valise était restée « là-bas » à côté du train. Cela lui valut 25 mois en Autriche !

– Son parcours dans la galaxie Mauthausen est un classique : après le camp central jusqu'en août, Wiener Neustadt, Redl-Zipf, puis un an à Ebensee.

– Un jour d'hiver, le groupe des quatre avait réussi, parmi d'autres, à s'arranger pour bénéficier d'une double attribution de nouveaux accessoires, alors qu'une seule était autorisée : je ne sais plus quelle pièce de vêtement ET des « chaussettes russes ». Tous les resquilleurs furent punis des 25 coups de *gummi* sur les reins. Certains cherchèrent à ne pas crier — mais pas bien longtemps. Maurice cria dès les premiers coups, et mesurant rapidement la violence du châtiment, s'écria soudain : « Arrêtez, arrêtez, Monsieur, je vais faire dans ma culotte ». Trente ans après, mon père s'étranglait de rire en citant ces mots.

– Une autre fois, il craignait d'être à nouveau pris en défaut lors d'un contrôle dans le *Block*. Ni une ni deux, il sauta par la fenêtre, et pendant un bon moment ses copains s'inquiétèrent pour lui, jusqu'à ce qu'ils le vissent revenir, par la porte, mains dans les poches, sifflotant comme un gavroche.

– Il ne refusait pas d'évoquer différents tortionnaires parmi les kapos et les SS, ni de débattre pour savoir lequel, de la « panthère noire » et de la « panthère blonde » avait été le pire. Mais sans haine, et presque sans insistance. Son jugement final était souvent qu'il fallait qu'ils aient vraiment été bornés ou fêlés. Cela ne l'empêchait pas de considérer

comme « nazis » les gens qui ne lui revenaient vraiment pas.

– Avant la libération (mais peut-être aussi après ?) dans ces conversations classiques où les déportés rêvaient à voix haute des repas pantagruéliques qu'ils feraient au retour, il parlait de la dinde qu'il s'offrirait au soir du premier Noël de liberté.

– Pendant les deux ou trois semaines que mon père, à bout de forces, passa au *Block Schöning* d'Ebensee, fin avril début mai 45, Maurice vint le voir au moins une fois par jour, pour échanger les quelques mots et gestes qui maintiendraient son copain en vie. Ce faisant, il risquait à chaque fois sa propre vie en entrant dans cette zone strictement interdite. Cela justifie assez la vénération dont il fit à jamais l'objet dans notre famille.

– Rentré chez lui à Tours, il se retrouva seul. Sa femme l'avait quitté pour un autre, et il s'effondra, seul, en larmes devant la dinde de Noël qu'il s'était quand même achetée.

Claude Simon

Amicale de MAUTHAUSEN

31, boulevard Saint-Germain

F-75005 PARIS

Tél. 01 43 26 54 51

mauthausen@orange.fr

www.campmauthausen.org

www.monument-mauthausen.org

Directeur de la publication Claude

Simon Rédacteur en chef Claude

Simon Rédaction Claude Dutems,

Chantal Lafaurie, Sylvie Ledizet,

Laurent Meyer, Ildiko Pusztai, Armelle

Querbouet, Danyèle Régerat, Nathalie

Serra, Daniel Simon, Caroline Ulmann.

Maquette Bernard Obermosser,

Claude Simon. Impression Wagram-

Editions Routage Pubadresse

CPPAP : 1126 A 06878